

Rupture

L'équipe de faucons qui a dompté les États-Unis, entraîné quelques rares alliés (Blair, Aznar, Berlusconi...) et des États clients, a déclenché dans la nuit du 19 au 20 mars son putsch contre la légalité internationale existante. Un coup de force mûri et parfaitement conscient, aux conséquences immenses. Le pire est possible : un engrenage conduisant, de haines en repréailles, de terrorismes en "guerres préventives", à une vendetta universelle, une guerre de tous contre tous où les *warlords* pousseront comme des champignons. Les habitants de l'est de l'ex-Zaïre expérimentent déjà une variante de cet "avenir".

Mais la dimension étonnante du rejet moral de ce putsch (manifestants par millions, artistes, juristes, philosophes, autorités religieuses, les trois-quarts des nations...) laisse espérer autre chose. Elle révèle un attachement majoritaire, sur la planète, à la construction d'un État de droit international à partir de la charte des Nations unies.

Certes, ces dernières sont très imparfaites. Mais la Déclaration universelle des droits de l'Homme qu'elles ont promulguée comporte tous les prémisses juridiques d'un changement considérable. L'article 1 notamment (« *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ») implique tôt ou tard une refondation moins oubliée du volet économique, social et culturel de cette Déclaration, et du principe de base de la démocratie (« Une personne, une voix ») : l'Europe est sur-représentée, le "Tiers monde" très minoré (sauf le veto chinois).

Et si la majorité des nations, humiliée par ce putsch, réagissait en accouchant d'un tel surcroît de légitimité ? Et si l'ONU, violée dans son intimité par la mise sur écoute de la quasi totalité des délégations étrangères, décidait d'aller ailleurs se refaire une santé, à bonne distance des hégémonistes ?

Au passage, soulignons un paradoxe : nos lecteurs savent tout ce que nous avons à reprocher à Jacques Chirac, un passif de plusieurs décennies ; mais force est de constater qu'en l'occurrence, il a conduit la France à dire le droit dans l'enceinte des Nations unies. Le même genre de paradoxe a conduit notre pays, en pointe des saboteurs de la Cour pénale internationale, converti in extremis et de mauvaise grâce sous la pression des associations, à se retrouver au cœur de la défense de cette institution cruciale... Ne boudons pas ces voies paradoxales !

Ce n'est pas pour autant qu'ont cessé les manœuvres franco-africaines. Nous continuons d'en exposer plusieurs en ces *Billets*. Mais le séisme intervenu à l'ONU (où la Guinée notamment a dit un « Non » courageux au putsch US) change radicalement le paysage. Le néogaullisme était beaucoup plus atlantiste, la Françafrique plus enrôlée dans la « guerre froide » qu'ils la laissaient paraître. Une propagande anti-américaine superficielle cachait des connivences profondes, terreau de nombreux *deals* dans le *management* de l'Afrique. Cette page-là est déchirée. Les probables repréailles de Washington viseront sans doute davantage les intérêts français en Afrique que le champagne...

Dès lors, deux configurations sont possibles. Ou bien les pays africains concernés subissent un regain de coups tordus, certains Services français se délectant à faire de la sous-CIA ; mais la France n'a plus vraiment les moyens de ce jeu. Ou bien elle se retrouve contrainte, pour préserver son influence, de conformer ses actes à son discours, de se différencier du rival américain en promouvant des relations franco et euro-africaines fondées sur le droit. Rêvons... observons, pressons.

L'envahissement des médias par les images et commentaires de la guerre en Irak est propice aux mauvais coups de ceux qui, ailleurs, vivaient mal les appels à la paix et à la raison.

Ainsi en va-t-il des parties prenantes de la crise ivoirienne. Ni Gbagbo, ni les rebelles ne se contentent vraiment du verre à moitié plein qui leur est servi avec la mise en œuvre de l'accord de Marcoussis, suite à l'entremise adroite du président ghanéen de la communauté ouest-africaine (CEDEAO), John Kufuor, et du président béninois du Comité de suivi, Albert Tevoedjré.

Les États de la région s'impliquent davantage dans la sortie de crise de ce pays-clé, et c'est heureux. Laurent Gbagbo a fini par accepter la mise en place d'un gouvernement incluant l'ensemble des parties, dirigé par le Premier ministre Seydou Diarra. Mais à Abidjan ses partisans continuent de tenir des propos menaçants, ce qui fournit à une partie des membres du nouveau gouvernement une raison (ou un prétexte ?) pour pratiquer la politique de la chaise vide.

Le retard dans le fonctionnement effectif des institutions de transition et de compromis sert ceux qui misent sur une dégradation de la situation. Il se confirme que tous les belligérants ont pratiqué des exécutions sommaires et commis des massacres. S'y vérifie la crainte d'un engrenage des vengeances "ethniques".

Laissons de côté l'exploitation unilatérale de ces graves exactions par les bellicistes. Pointons plutôt le plus grand danger. Il se situe à l'Ouest. Le camp présidentiel, mais surtout les rebelles, y ont favorisé l'intervention de factions des guerres civiles libérienne et sierra-léonaise, espérant les manœuvrer.

Mais on ne contrôle pas ces hordes d'enfants-soldats, dont certains sont devenus adultes. "Instruites", déchaînées et renouvelées depuis fin 1989 par Charles Taylor, avec la complicité du « consortium de Ouaga » (Compaoré, Kadhafi, un segment de la Françafrique, cf. *Billets* n° 112), ces bandes ont été imitées depuis par des leaders adverses. Elles multiplient désormais les atrocités dans l'Ouest ivoirien. On y voit parader le sinistre Sam Bockarie, mis en accusation dans son pays, la Sierra Leone, pour « *meurtre, viol, extermination, actes de barbarie, esclavage, pillages et incendies, esclavage sexuel, enrôlement forcé d'enfants* »...

Les autorités et l'armée françaises, qui assurent promouvoir un projet de paix, de citoyenneté et de démocratie en Côte d'Ivoire, ne pourront plus tenir longtemps un double langage intolérable. Elles ne pourront plus se contenter de dénoncer les crimes (réels) du camp Gbagbo et de ses supplétifs sans dénoncer avec au moins autant de fermeté l'alliance entre les rebelles

et les hordes de Taylor, seigneur de la guerre et président du Liberia.

Certes, cela induit des révisions "déchirantes". Le réseau français impliqué depuis treize ans dans les trafics d'armes contre matières premières, au service de criminels contre l'humanité, bénéficie manifestement encore de hautes protections. Il contribue aujourd'hui à armer la rébellion. Charles Taylor reste *persona grata* à Paris. La France est son avocat contre les sanctions onusiennes. Jacques Chirac ne se résout pas à se démarquer de ce vieil allié.

Il sera d'autant moins incité à le faire que les États-Unis, depuis longtemps hostiles à Taylor, soutiennent contre le dictateur libérien une rébellion qui ne vaut guère mieux, le LURD. Le cas est typique du choix explicité à la fin de notre éditorial : ou bien Paris veut faire de la sous-CIA, Taylor contre le LURD, avec la prolongation des souffrances du peuple libérien, l'extension d'une guerre civile abominable dans l'Ouest ivoirien, puis, inévitablement, un soutien de Bush aux va-t'en-guerre du camp Gbagbo ; ou bien la France fait ce qu'elle dit, elle œuvre pour la paix, son armée réagit aux exactions des bandes libériennes (elle en a reçu le mandat onusien), sa diplomatie se dissocie de Taylor, criminel hors du commun, et en dénonce les complices...

Lors du sommet France-Afrique, Jacques Chirac n'a-t-il pas stigmatisé « *le trafic d'armes, le commerce illicite, le pillage des ressources* » ? Le Quai d'Orsay ne dénonce-t-il pas constamment ces fléaux à propos du Congo-K (voire même de l'Afrique de l'Ouest) ? À force de déplorer les crimes, il faudra bien finir par dire qui sont les criminels.

Socialistes

Dans un excellent article (*Un socialiste à visage ethnique*), *Alternatives internationales* de mars montre comment des révoltes au départ très légitimes ont enfermé le président ivoirien dans le rôle de chef de clan. « Gbagbo le bété, trop façonné par la douloureuse histoire de son peuple, n'a pas su incarner l'homme d'État que la Côte d'Ivoire, déchirée, menacée d'implosion, attendait. Un destin manqué. » Il ne sera pas ce « *Lula de l'Afrique* » que décrit son ami socialiste français, Guy Laberit.

À Paris, une majorité de leaders du PS demeurent "séduits" par le personnage. Mais, lors d'une réunion houleuse au retour d'une délégation à Abidjan, quelques voix (Éric Besson, Manuel Valls...) ont exigé et obtenu un peu plus de distance envers celui qui – imitant George W. Bush – mêle en permanence le « camp du Bien », sa conviction d'être un « élu de Dieu » et une conception bornée du « patriotisme » – alors que la Côte d'Ivoire est impensable sans esprit de tolérance et ouverture à la diversité des cultures.

Exit Patassé

Le 25 octobre 2002, le général François Bozizé avait échoué à renverser le président **centrafricain** Ange-Félix Patassé – sauvé par un contingent libyen et les troupes du rebelle congolais Jean-Pierre Bemba. Les Libyens sont partis, les hommes de Bemba, gavés de butin et justement accusés de nombreux crimes, se sont repliés. Profitant d'un déplacement à l'étranger de Patassé, Bozizé à cette fois réussi son putsch, le 15 mars. Presque sans coup férir. Ce qui n'est pas sans interroger.

Mais prévenons d'abord un possible questionnement de nos lecteurs : pourquoi ce changement de régime n'intervient-il en nos *Billets* qu'après la crise ivoirienne ? Avouons trois raisons conscientes :

- c'est la sixième tentative de coup d'État subie par Patassé... ;
- nous ne sommes pas sûrs que la chute de ce régime déliquescents et totalement discrédité soit en soi une mauvaise nouvelle pour les Centrafricains, mais sommes plutôt inquiets des méthodes et objectifs de Bozizé ;
- il est particulièrement difficile de savoir ce qui se passe et se joue en Centrafrique.

Un large éventail de l'opposition politique a rapidement approuvé le putsch. La quasi-totalité des condamnations étrangères ont été plus rituelles que véhémentes. La France, et l'Afrique centrale sous sa tutelle (la CEMAC), entretenaient quelques troupes à Bangui : celles-ci ont laissé faire, avant de s'organiser pour éviter le retour des soudards de Bemba – installés sur l'autre rive de l'Oubangui, la rivière qui sert de frontière avec le Congo-K). Au moins 300 parachutistes français sont arrivés en renfort (officiellement pour protéger ou évacuer leurs compatriotes...).

Ajoutons que la majorité des hommes de Bozizé ont été prêtés par le dictateur tchadien Idriss Déby, au vu et au su des Services français, et l'on pourra lire le scénario d'un « débarquement en douceur ».

L'on ne peut pas reprocher à la France de ne pas avoir secouru le régime Patassé : elle l'avait sauvé plusieurs fois, et ne s'était guère offusquée de sa réélection frauduleuse. Mais cela finissait par ressembler à de l'acharnement thérapeutique. Fallait-il laisser le Centrafrique entre les mains du tandem Kadhafi-Bemba ? Tel n'était sûrement pas le souhait de ses habitants.

Mais Bozizé a montré, durant les quelques mois de sa rébellion armée, son incapacité à discipliner ses troupes (elles aussi coupables de nombreux crimes) et sa trop grande dépendance envers Déby – anti-modèle de ce que pourraient espérer les Centrafricains. Il faudrait une très vive incitation pour que le putschiste associe au pouvoir de transition, comme il l'a promis, une large représentation de l'éventail politique et social.

Est-ce le principal souci de Paris ? L'Afrique centrale semble devoir se polariser radicalement en fonction du clivage franco-américain. Bozizé a été aidé par le régime de Kinshasa, ennemi de Bemba et allié de la France, tandis que les bruits de bottes s'amplifient à l'est du Congo-K, c'est à dire au sud-est du Centrafrique... (voir ci après). Là encore il serait temps de mettre les enjeux sur la table, plutôt que de repartir pour un « grand jeu » barbouzard.

Horreurs et stratégies

Dans l'est du **Congo-Kinshasa**, le chaos des conflits locaux enfle avec les récits d'horreurs, dont beaucoup sont malheureusement réelles. Se multiplient ainsi les actes de cannibalisme et les viols en public. À Uvira, dans le Sud-Kivu, des associations de femmes ont enregistré en moyenne 40 viols par jour depuis octobre 2002. Un père dénonce les « *sept salopards qui ont violé à tour de rôle ma fille de 14 ans sur la place du village, en pleine journée, devant tout le monde, un dimanche à la sortie de l'église. Elle est morte cinq jours plus tard des suites de ses blessures* » (*Syfia*, 14/03/2003).

Les violeurs en question appartiennent au RCD, la rébellion soutenue par le Rwanda. Rappelons que depuis le génocide de 1994, les viols de ce genre peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité. Ils sont passibles en tout cas de la Cour pénale internationale. Ou de la Cour spéciale que préconise Julia Moloc, rapporteur pour le Congo-K de la Commission des droits de

l'Homme de l'ONU, avec une compétence qui remonterait à 1996.

Sur une zone de conflits plus grande que la France, pratiquement toutes les soldatesques locales agissent de même – comme si l'humanité se dissolvait à mesure que la guerre dure. Avec des traumatismes qui se répercuteront sur plusieurs générations. Les gens sont à bout, au bout de la faim, au bout de la nuit.

Il faudrait que ça cesse. Mais il est de plus en plus clair que ce chaos procède de stratégies. Dans les trois capitales les plus engagées, Kinshasa, Kigali la rwandaise et Kampala l'ougandaise (les trois K), on ne cesse d'inventer ou réarmer des milices ethniques, supplétives d'une géopolitique de prédation. Laquelle est clairement contradictoire avec la logique de paix civile enclenchée depuis l'accord de paix de Pretoria : la paix laisserait réémerger des bouts de contre-pouvoir, donc la contestation du pillage. Alors, on passe la société à la moulinette, on tente de l'atomiser par le chaos.

Mais la situation est instable. Version très optimiste, on peut imaginer que les inlassables tisseurs de paix l'emportent à l'arraché : ils tentent un sprint final. Version pessimiste, Kigali et Kampala entrent en confrontation directe (voir *À fleur de presse*). Le Rwanda a récemment conforté son statut de chouchou de Washington. Un tel conflit achèverait sans doute de sceller une alliance entre Kampala et Kinshasa, qui pourraient se partager les gisements de pétrole et de gaz à leur frontière commune. De quoi réjouir la Françafrique... Mais au-delà ?

Asile

Se confiant au *Monde* (21/02/2003), le président congolais Denis Sassou Nguesso qualifiait le "chef rebelle" Ntumi d'« *illuminé, un ancien auxiliaire d'un asile psychiatrique à Brazzaville, où il s'était fait soigner auparavant...* ». Le groupuscule de cet « *illuminé* » a servi de prétexte à près d'un an de massacres et d'exactions dans la région du Pool.

Mais l'Union européenne a promis 30 millions d'euros pour refaire la route reliant **Brazzaville** à Kinkala, chef-lieu du Pool. La somme était perdue si le lancement des travaux n'avait pas lieu avant le 31 mars. Le 17 mars, un ministre d'État de Sassou signait un accord de paix avec l'« *illuminé* ». La paix va revenir par miracle, le temps de faire circuler quelques bulldozers, et de distribuer les pourcentages. Mais après ?

Partenariat

En visite au **Tchad** fin février, le ministre de la Coopération Pierre-André Wiltzer y a signé un « *document-cadre de partenariat* » pour la période 2003-2006. Ce serait, selon le Quai d'Orsay, « *le produit d'une bonne gouvernance* ». Bel habit pour une kleptocratie !

La Banque mondiale, de son côté, continue d'endetter le Tchad en prêtant à tout va à son régime illégitime, voleur d'élections et de deniers publics : 59 millions de dollars le 19 mars. La Banque sait que cet argent sera largement détourné, et qu'Idriss Déby n'est pas l' élu des Tchadiens. Ces nouveaux contrats de prêt sont donc juridiquement nuls.

Geler la confiture

Après une pénible crise de sécession, les îles des **Comores** s'étaient réconciliées autour d'un projet confédéral. Mais le dictateur Assoumani Azali n'a aucune envie de déléguer aux présidents élus des îles autonomes les pouvoirs qui leur sont désormais reconnus. Ceux de la Grande Comore (Abdou Souleh Elbak) et d'Anjouan (Mohamed Bacar) ont donc adopté le 1^{er} mars une résolution demandant « à la communauté internationale, garante de l'accord-cadre de réconciliation nationale, d'aider les Comoriens à "*mettre fin à l'escalade de violations constitutionnelles*" » imputées au colonel Azali (*La Lettre de l'Océan Indien*, 08/03/2003).

La résolution évoque crûment le rôle d'État de complaisance assigné par Azali à l'Union des Comores : celui-ci a en effet bradé l'indicatif téléphonique (269), le pavillon maritime et les droits de pêche du pays. Elbak et Bacar demandent le gel du versement des redevances correspondantes, jusqu'à ce qu'elles puissent abonder des caisses plus légitimes. Une diète assez radicale !

Confettis et poudre aux yeux

En visite à **Alger** début mars, Jacques Chirac a surfé sur sa popularité d'opposant à la "croisade" bushienne. Mais il a soigneusement esquivé tous les problèmes.

La rue réclame des visas ? Le jour même, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy fournit une réponse symbolique, à la Pasqua, en affrétant un charter de sans-papiers vers la Côte d'Ivoire (!) et le Sénégal. Parler vrai sur la question des migrations supposerait de traiter au fond la question Nord-Sud et les séquelles de la colonisation.

Le pouvoir des généraux algériens est sérieusement mis en cause pour des attentats et assassinats commis contre des Français ? La "vérité" est du côté des généraux : dans le cas du massacre des 7 moines de Tibehirine, les témoignages de religieux et de militaires n'ont, selon Chirac, « *aucune valeur juridique* ». L'État de droit n'est pas pour demain en Françalgérie.

Carburant de la dictature, la rente pétrolière et gazière continue d'être scandaleusement détournée ? Le sujet est tabou, puisque Total et Gaz de France sont complices. La misère des services publics peut continuer de désespérer les Algériens.

De l'argent d'origine inconnue est recyclé par le groupe Khalifa (désormais sur la sellette par suite de querelles internes au régime) ? Surtout pas un mot : l'état-major du groupe compte deux frères du président Bouteflika. (*Libération* des 03, 05 et 20/03/2003). Gageons que l'Assemblée nationale à majorité chiraquienne ne donnera pas suite à la demande de commission d'enquête parlementaire, présentée par le député vert Noël Mamère, sur « *l'origine des investissements* » qui ont permis la création en France de Khalifa TV, et sur les raisons de son agrément par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Alchimie

Les journalistes commencent à s'intéresser davantage à **Glencore** : cette colossale société de courtage suisse issue des géniales "inventions" de Marc Rich (cf. *Billets* n° 111), est à la fois la marâtre qui a dépecé sa filiale Metaleurop et l'une des marionnettistes du pétrolier Prestige, naufragé avec ses déchets d'hydrocarbures dans le golfe de Gascogne (cf. notamment *Le*

Monde du 29/02/2003 et *Le Canard enchaîné* du 19/03/2003).

Opérant sur tous les marchés de matières premières, avec un chiffre d'affaires de 51 milliards d'euros en 2001, Glencore n'aurait pas hésité à aviser les petits actionnaires trop curieux de Metaleurop qu'on pourrait saccager leur appartement ou même leur faire subir des représailles physiques...

Metaleurop, avant d'être investie par le courtier vorace, avait des difficultés d'approvisionnement en Colombie ? Glencore s'entremet et tout s'arrange. Des problèmes avec les mafias des ports russes ? Glencore en fait son affaire. Elle a, on le sait, une proximité originelle avec le système mafieux qui a fait main basse sur la Russie.

Elle intervient partout, à travers le monde – depuis les situations les plus scabreuses et les palais des pétrodictateurs africains jusqu'aux sièges des grandes banques ou des multinationales. Toujours aussi à l'aise et "protégée". Serait-ce une sorte de transformateur dans le magma financier où se réchauffent mutuellement les principaux Services, les mafias, et les grands fauves de l'économie-monde ?

Projet de loi contre les mercenaires : le gouvernement jette le masque !

Communiqué de *Survie*, le 10/03//2003

Avant l'examen du projet de loi contre les mercenaires, mardi prochain à l'Assemblée nationale, le rapport du député Marc Joulaud¹ indique clairement que le gouvernement a toujours l'intention de recourir à des mercenaires (« corsaires » ou sociétés privées) et n'entend lutter que contre les mercenaires qu'il ne contrôle pas.

Ce rapport, discuté en Commission de la Défense le mercredi 5 mars, affirme que le mercenariat est « un droit reconnu par les États » et que la France n'entend l'encadrer que pour « éviter une mise en cause internationale » !

M. Marc Joulaud, en reprenant des préoccupations de Madame Alliot-Marie, ministre de la Défense, considère que le projet de loi ne récrimine pas le « mercenariat au sens générique » mais uniquement les « soldats perdus » « s'affranchissant de toute allégeance » !

Confirmant les craintes de *Survie*, M. Guy Tessier, président de la Commission de la Défense, a indiqué que le recours à des mercenaires, par les services secrets français, n'était pas concerné par le projet de loi et devait pouvoir perdurer !

Ce mouvement s'inscrit dans le recours grandissant, par les États occidentaux, à un nouveau mercenariat, mieux contrôlé, plus discret, plus « présentable ».

Il est à présent manifeste que le gouvernement ne prendra de mesures que contre les mercenaires qui gênent son action, et continuera d'avoir recours à des mercenaires « contrôlables » pour les basses œuvres, françafricaines notamment. Le seul avantage, paradoxal, sera l'absence d'incertitude pour les opposants à la Françafrique : tous les mercenaires français non poursuivis seront présumés aux ordres de Paris...

Survie s'indigne de cette réduction caricaturale de l'objet du projet de loi. Nous continuerons de contester radicalement le mercenariat, officiel ou non.

L'association n'est pas seule dans ce combat, ni en France ni à l'échelle internationale, où il convient de le mener à son terme.

1. Rapport sur le projet de loi relatif à la répression de l'activité mercenaire, par Marc Joulaud, au nom de la Commission de la Défense nationale et des forces armées. Rapport n° 671, enregistré à la présidence de l'Assemblée le 05/03/2003, mis en distribution le 07/03/2003, disponible sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/r0671.asp>

Bon point

– Un accord intervenu entre l'ONU et le gouvernement cambodgien devrait enfin permettre la mise en place d'un « *tribunal cambodgien à caractère international* », à même de juger les chefs khmers rouges qui ont génocidé 1,7 million de leurs compatriotes entre 1975 et 1979. Survivants et familles des victimes attendaient depuis si longtemps...

Fausse notes

– Le groupe **Bolloré** a loué trois navires à l'armée américaine (*Le Canard enchaîné*, 12/03/2003). L'aspirant à l'hégémonie sur le transport Europe-Afrique soutient les pulsions hégémonistes des États-Unis.

Aux objections des syndicalistes CFDT, la direction rétorque que les navires ne sont pas tout à fait français, puisqu'ils battent pavillon panaméen et que leurs équipages sont polonais et philippins ! Une mondialisation de rêve, faite de moins-disant social et fiscal, et de lisibilité zéro.

– Le président **sénégalais** Abdoulaye Wade a fait annuler un colloque sur la démocratie au **Togo** organisé à Dakar, du 19 au 22 mars, par la coalition nationale de la société civile togolaise (27 ONG). Un sujet tabou ?

Plus grave, il a réitéré son opposition à ce que soit jugé au Sénégal l'ex-dictateur tchadien **Hissène Habré**, qui y est réfugié. L'on ne cesse pourtant de découvrir l'ampleur et l'atrocité des crimes commis par ce dernier (voir *À fleur de presse*).

– Le 4 mars à Washington, les **États-Unis** ont signé un accord avec le **Rwanda** accordant l'immunité aux militaires et ressortissants américains face à d'éventuelles poursuites devant la Cour Pénale Internationale (CPI). Un nouveau pas dans la tentative américaine de saboter le nouvel instrument de sanction des crimes de génocide, de guerre et contre l'humanité. Rien ne sera épargné aux victimes rwandaises du génocide.

Agenda

– Agir ici coordonne, avec le soutien de 45 associations et syndicats, une campagne de cartes postales pour un accès universel aux biens fondamentaux : *Services menacés, halte à l'OMC !* Cette institution abrite des négociations très confidentielles en vue d'un Accord général sur le commerce des services (AGCS). Les résultats attendus en 2003 pourraient donner un coup d'accélérateur catastrophique au racket des biens et services publics par les multinationales.

agirici@agirici.org Tél. (0)1 56 98 24 40

(Achévé le 23/03/2003)

ILS ONT DIT

Françafrique

« Face à des maux endémiques tels que le trafic d'armes, le commerce illicite, le pillage des ressources ou les rébellions menées par des aventuriers, il faut organiser la riposte en s'appuyant sur des principes clairs et reconnus.

Le premier d'entre eux est la condamnation sans faiblesse de toutes les formes de prise illégale du pouvoir. C'est la règle instituée par l'OUA, lors de son Sommet d'Alger. C'est la position constante de la France. Les alternances réussies dans plusieurs pays démontrent que c'est la bonne voie. Y déroger serait nier toute valeur aux dispositions fondamentales fixant la règle du jeu démocratique. Mais, dans le même temps, il faut rejeter la surenchère de la violence pour privilégier le dialogue. Le dialogue politique désarme la violence alors que la riposte l'exacerbe. D'où qu'elle vienne, la violence doit être dénoncée. Leurs auteurs ont désormais à craindre d'être sanctionnés par la Cour pénale internationale qui étend sa protection à tous les citoyens du monde. Il est fini le temps de l'impunité, le temps où l'on justifiait la force. Doit venir maintenant le temps où l'on fortifie la justice. » (**Jacques CHIRAC**, discours d'ouverture au Sommet France-Afrique de Paris, le 20/02/2003).

[Nous publions dans leur intégralité ces deux paragraphes dont n'ont été retenus (et félicités) que quelques mots : « Il est fini le temps de l'impunité. » Cette maxime ponctue un « premier principe », édicté par l'OUA : « La condamnation sans faiblesse de toutes les formes de prise illégale du pouvoir », alors que près des trois-quarts des pays africains sont encore des dictatures, dont la « légalité » (au Togo, à Djibouti ou au Congo-B par exemple) interdit tout renversement « légal ». « La fin de l'impunité » vise donc d'abord directement ceux qui songeraient à d'autres voies que « le dialogue » avec les tyrans.

Bien évidemment, cette règle souffre autant d'exceptions que n'en décide arbitrairement celui qui l'énonce. S'il faut dénoncer « les rébellions menées par des aventuriers », que viennent faire les bienveillances parisiennes envers le Libérien Taylor, le sierra-léonais Sam Bockarie, les mutins ivoiriens ou le général Bozizé ? Se pourrait-il que leurs « aventures » soient ipso facto absoutes, en ce qu'elles siéent à la Realpolitik chiraquienne ?]

« La France a sous-évalué la pauvreté et ses implications sur le continent. [...] Les années quatre-vingt ont été marquées par la période post-coloniale et les logiques d'affrontement Est-Ouest ; les liens personnels entre les dirigeants français et les chefs d'État africains étaient très étroits. À cet égard, Jacques Chirac fait partie de l'ancienne génération. Aujourd'hui, les liens sont distendus. [...] La France-Afrique [*Françafrique ?*] et les porteurs de mallette ne sont plus un phénomène structurant des relations entre Paris et le continent. » (**Jean-Michel SÉVÉRINO**, directeur de l'Agence française de développement (AFD). Interview à *Jeune Afrique/L'Intelligent* du 09/03/2003).

[L'argent est toujours structurant, mais les flux financiers se sont mués souvent en des virements entre paradis fiscaux. Jacques Chirac aura en tout cas été ravi des évidences énoncées par ce haut fonctionnaire : il est d'une « ancienne génération », où la relation franco-africaine était structurée par « les porteurs de mallette ».]

« J'espère avoir contribué à donner un coup de projecteur utile sur un drame [*le sida*] que supportent en silence, et avec beaucoup de dignité, nos amis africains, sur une terre qui mêle si bien fierté et générosité, abnégation et audace, tradition et modernité. » (**Renaud MUSELIER**, secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Conclusion d'une contribution au *Figaro* du 25/02/2003).

[Le sous-ministre alerte les lecteurs du Figaro sur les ravages du sida en Afrique, dans une longue Opinion aux accents parfois assez justes. Mais il faudrait que les propositions soient à la hauteur. Or elles ne le sont absolument pas, ne serait-ce qu'au regard du pillage français. Quand on sait le rôle majeur du néogaullisme dans ce pillage, depuis trois décennies (il suffit de suivre, par exemple, le procès Elf), comment un homme politique chiraquien ose-t-il conclure son propos par un tel éloge du « silence » et de « l'abnégation » de ses « amis africains » ? Ses amis ont les moyens de se soigner. Les malades du sida non soignés ne sont pas ses amis : il faudrait infiniment plus que de la rhétorique, une révolution copernicienne, pour qu'ils le deviennent.]

« Le **Musée de l'Homme** est un élément du patrimoine culturel et scientifique mondial. Les collections sont un bien public, et ne sauraient se transformer en objets de profits. La restitution aux musées publics des pays du Tiers monde dont la plupart des pièces sont originaires vaudrait bien mieux que leur mise en vente sur le marché spéculatif des œuvres d'art. » (**Didier MAURO**, cinéaste et anthropologue, le 02/03/2003, en soutien à une manifestation organisée le lendemain à l'appel de Jean Rouch).

[L'on sait la Chiraquie très branchée « sur le marché spéculatif des œuvres d'art ». Serait-ce une explication suffisante à la fermeture du Musée de l'Homme et à la dilapidation de ses collections ?]

Côte d'Ivoire

« 1^{er}-4^e jour. [...] À Bouaké,] les rebelles assiègent la gendarmerie et tuent tout le monde. [...] »

5^e-8^e jour. « [...] Un gendarme baoulé, d'une tribu du sud, qui n'avait pas combattu, [...] est exécuté. [...] »

10^e-13^e jour. « [...] Comme je suis bété, une ethnique du sud, et que mon nom me signale comme tel, je ne sors plus du tout. [...] »

18^e-19^e jour. « [...] Je ne pensais pas que l'on pouvait manger si peu. [...] »

20^e jour. « À 14 heures on entend une clameur. Une voisine frappe en disant que les mutins ont été vaincus. [...] La foule grossit, peut-être 2 000 personnes [...]. Un rebelle est blessé, à terre, et la foule l'asperge d'essence. Des gens jettent du bois, et le feu prend. D'autres sont pris. Six au total. Ce sont des gosses, de 16-18 ans. Sauf un adulte. [...] La foule lui fait le supplice du pneu, en lui coinçant un pneu autour de la taille, avant de l'asperger d'essence. Je vois encore son visage, qui me supplie. Je commence à dire : « *Mais attendez un peu* », et des gens, menaçants, me demandent qui je suis. Dans la seconde suivante, je me suis mis à gueuler avec la foule. Le type s'est tout de suite enflammé. Je suis devenu un animal moi aussi. »

21^e jour. « On croit que la ville est libérée [...]. 3 000 à 4 000 personnes descendent dans les rues. [...] Les rebelles reviennent [...], ils tirent dans le tas. » (**Guy DEGLOIRE**, professeur ivoirien de français au lycée de Bouaké, qui a tenu un journal durant les 25 premiers jours de la rébellion avant de s'enfuir de la ville avec ses enfants. Cité in extenso dans le *Parisien* du 27/02/2003).

[C'est ce 21^e jour que, selon un rapport d'Amnesty (27/02/2003), les rebelles ont commencé à massacrer une quarantaine de gendarmes, une trentaine de leurs grands fils et cinq civils, tous détenus à la prison militaire de Bouaké.]

Ce rapport a été critiqué comme unilatéral, n'enquêtant que sur un massacre de la rébellion alors qu'aucune enquête n'avait été menée à terme sur les crimes du régime d'Abidjan depuis le 19 septembre 2002. Ce reproche est infondé pour deux raisons : Amnesty a entrepris depuis

d'enquêter à Abidjan ; surtout, le rapport rappelle en détail l'affaire du charnier de Yopougon (un massacre commis en 2000 par des gendarmes partisans de Gbagbo), montrant comment ce crime impuni a enclenché un cycle de vengeance.

Si nous avons tenu à citer le témoignage de Guy Degloire, ce n'est pas pour "excuser" le massacre de la prison militaire de Bouaké et diminuer le passif des rebelles du Nord (MPCI) : même s'ils ont dans l'ensemble su discipliner leurs troupes, ils sont coresponsables d'un recours aux bandes tayloriennes, dont la propension aux exactions est parfaitement connue ; et leur attaque a déclenché la classique escalade mimétique qui, dans toutes les guerres civiles, désinhibe les sadismes. C'est justement cette désinhibition que décrit Guy Degloire avec une honnêteté et une simplicité rares, qui méritaient citation.

Relevons que le chef militaire du MPCI, Michel Gueu, a, face aux caméras de la télévision nationale, demandé « pardon à toutes les populations de Côte d'Ivoire ». Ce qui implique un aveu. On en est loin chez Laurent Gbagbo, qui s'enferme dans une dénégation virulente et sans issue.]

Congo-Brazzaville

« Le président est un homme sage, qui veille au bien-être de la population congolaise » (**Mario CASSARI**, représentant du Vatican au Congo-B, à la sortie d'un entretien avec Denis Sassou Nguesso, le 27/02/2003. Cité par *La Lettre du Continent* du 13/03/2003).

[Comme le Vatican est parfaitement informé des crimes contre l'humanité commis au Congo-Brazzaville depuis bientôt 5 ans, et du pillage des ressources du pays, le Nonce a commis ce jour-là l'un des plus gros mensonges de sa vie – désavouant d'ailleurs au passage l'épiscopat congolais. Pourquoi ?]

Procès Elf

« En 1989, [...] M. Sirven s'est imposé comme le financier occulte en titre d'Elf, avec l'accord du président [*Le Floch-Prigent*]. » (**André TARALLO**, Monsieur Afrique d'Elf. Extrait de procès-verbal d'instruction, cité par *Le Monde* du 18/03/2003).

« [*M. Sirven*] pouvait aller à Matignon ou à l'Élysée, et ce librement. » (**Pierre FA**, ex-directeur de l'audit d'Elf. Idem).

« Moi, j'étais un panier, je recevais ce qui tombait dedans. » (**Alfred SIRVEN**, ex éminence grise d'Elf. Idem).

« [*L'intermédiaire André Guelfi*] considérait que, en dessous de 20 millions de dollars, il ne pouvait pas commencer à travailler. » (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**, ex-PDG d'Elf. Idem).

« J'ai indiqué au président de la République [*François Mitterrand*] en septembre 1989 : "Ce système opaque permet tout, je ne peux pas le contrôler. La seule manière que j'ai en ma possession, c'est de fermer le robinet. Voulez-vous ou non que je ferme le robinet ?" Réponse du président : "Ah non, nous continuons ce qui a été mis en place par le général de Gaulle." » (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**. Idem).

« En Afrique, les hommes politiques ne peuvent vivre que si une partie de ces fonds [*l'argent du pétrole*] leur revient. [...] Les dirigeants africains sont des gens généreux, et là-bas, on attend tout du chef, qu'il soigne un parent, qu'il paye un billet d'avion... » (**André TARALLO**, interview au *Parisien* du 15/03/2003).

Guerre

« Sous les imposantes manifestations récentes en Europe, aux États-Unis, en Australie, c'est-à-dire dans le monde occidental lui-même, il y a, à mon sens, le sentiment sous-jacent d'une menace apocalyptique. Il ne s'agit nullement de sauver Saddam Hussein. Il s'agit d'une réaction contre un cercle vicieux de haine et de terreur déjà en activité abominable dans la relation Israël-Palestine.

De plus, la situation porte en elle-même un message encore informulé : la guerre, fille de l'histoire et mère de l'histoire, est arrivée à un point fatal où elle risque de faire chavirer l'histoire. [...] Nous voici devant le paradoxe de notre troisième millénaire : nous avons désormais la possibilité de sortir de l'histoire par le haut, c'est-à-dire en accédant à une société-monde qui dépasse les États et leurs conflits, et instaure non pas un gouvernement mais une gouverne mondiale à partir d'instances de décision concernant les problèmes vitaux de la planète. [...] Réformer les Nations unies est devenu une exigence forte pour l'humanité. [...] L'ère planétaire produit les conditions d'une méta-évolution.

Tout cela se passe à l'ombre de la mort. La crise planétaire s'intensifie. Mais nous savons que la conscience du danger peut le prévenir si, évidemment, elle n'est pas trop tardive. » (**Edgar MORIN**, sociologue, contribution au *Monde* du 18/03/2003).

« De ce qu'on peut recouper, à partir des témoignages de cinq personnes qui ont jusqu'ici été relâchées [*du camp de détention US de Guantanamo, à Cuba*] et des méthodes d'interrogation pratiquées sur la base de Bagram [*Afghanistan*], les conditions de détention sont épouvantables. Ajoutées à l'absence de contact avec les familles, sauf quelques lettres, et aucune perspective de sortie, certains tentent de se suicider, possiblement pour attirer l'attention, mais surtout parce qu'ils sont complètement désespérés. » (**Michael RATNER**, président du Centre pour les droits constitutionnels de New York, cité par l'AFP le 06/03/2003 – après la vingtième tentative de suicide dans ce camp établi au mépris du droit international).

[*Les avocats de deux des six Français détenus à Guantanamo ont porté plainte pour « séquestration » – puisque le sort qui leur est fait n'a aucune base légale. La cour d'appel de Lyon a refusé d'informer cette plainte au prétexte que les décideurs américains de ces détentions bénéficiaient d'une immunité générale devant l'ensemble des juridictions pénales étrangères (Le Canard enchaîné, 26/02/2003) ! Provocation ou capitulation ?*]

Mondialisation

« Depuis deux ans, l'Organisation mondiale du commerce (**OMC**) s'est enlue dans un combat amer autour des brevets sur les médicaments. Les principales puissances commerciales – États-Unis et Union européenne en tête, suivis par le Japon et le Canada – ont tout tenté pour saborder l'accord conclu à Doha (Qatar) en novembre 2001. [...]

La controverse [... *la plus apparente a porté*] sur la liste limitative de maladies auxquelles [... *les pays riches*] veulent désormais restreindre l'accord de Doha. [*Mais*] d'autres aspects, plus techniques, furent soulevés pour limiter la portée de l'accord. On allait [... *notamment*] créer un ensemble de contraintes légales qu'il serait à la fois complexe et coûteux à mettre en œuvre, et qui limiterait

encore les possibilités de se procurer à bas prix des médicaments sous brevet. Les pays riches avaient, en vérité, conspiré pour dévaloriser – ou détruire – les promesses faites un an plus tôt. [...] *Ils ont consolidé* leur soutien aux grands exportateurs de produits pharmaceutiques. [...]

La bataille porte sur l'accord dit "Adpic" – "aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce" –, l'un des trois piliers de l'OMC. [...] Les États-Unis et l'Union européenne mettent désormais les pays pauvres face à un choix difficile et cruel : ou bien ils acceptent un accord vicié et complexe, empreint de limitations et de restrictions, qui, au final, ne fonctionnera (mal) que dans une poignée de pays, ou bien ils restent les mains vides. Ainsi, pour M. Zoellick [*représentant des États-Unis pour le commerce extérieur*], "le problème était que de plus en plus de pays voulaient obtenir le droit d'importer depuis des pays tiers, y compris des pays disposant d'une industrie pharmaceutique forte. Alors vous étendez [...] ces privilèges particuliers à environ 120 [pays]. Puis certains pays veulent élargir l'accord à plus de maladies. Vous prenez donc ce qui est censé être une exception pour des circonstances particulières, vous l'étendez à quasiment tous les pays hors OCDE, puis à toutes les maladies, et au final vous avez percé un trou dans le régime de propriété intellectuelle".

Bien entendu, les exceptions au droit des brevets continueront à s'appliquer sans difficulté dans les pays riches, où les marchés sont importants et où l'État n'hésite pas à requérir des licences obligatoires sur de nombreuses technologies. [...] Les États-Unis ont récemment imposé des centaines de licences obligatoires sur des technologies aussi diverses que les camions semi-remorque, des variétés de céréales, des produits pharmaceutiques, des brevets génétiques, du matériel et des logiciels informatiques, pour n'en mentionner qu'une partie. » (**James LOVE**, directeur du *Consumer Project on Technology*, Washington. In *Le Monde diplomatique*, 03/2003).

[*Nous revenons sur cette « bataille » qui fait des millions de morts par an et s'apparente désormais, selon German Velasquez, de l'OMS, à un « crime contre l'humanité » : le propos de Love montre à quel point l'enjeu central est la confiscation d'un bien public, la connaissance. Celle-ci, longuement séquestrée, est rebaptisée « propriété intellectuelle ». Mais l'appropriation est totalement dissymétrique : les USA s'autorisent à "nationaliser" un brevet dès lors que, par exemple, il porte atteinte à la performance de leurs semi-remorques...*]

« Lors d'une conférence de presse récente, nous avons interpellé le gouverneur du Conseil mondial de l'eau [*l'un des principaux organisateurs du Forum mondial de l'eau de Kyoto, mi-mars*], Loïc Fauchon, qui n'est autre que le président de la Société des eaux de Marseille, propriété de Suez et de Vivendi, sur l'indépendance de ce conseil par rapport aux grands groupes. La réponse a été particulièrement agressive. De fait, les liens de ce type d'institution avec les multinationales sont encore très prégnants. C'est l'école de l'eau à la française. Une école qui défend l'idée, que nous combattons, que seuls les partenariats public-privé peuvent faire avancer la cause de l'eau. Pour les organisateurs de ce forum, le problème de l'eau se résume à un problème de financement, et donc d'argent. Nous disons au contraire que certains principes doivent être posés : l'eau, bien commun de l'humanité, ne doit pas être soumise aux seules lois du marché. [...]

Nous [*... proposons entre autres*] une taxation des eaux minérales, qui coûtent entre 100 et 300 fois plus cher que l'eau du robinet et profitent à des multinationales de type Danone et Nestlé. [...] À Kyoto, les experts évaluent les besoins à 100 milliards de dollars par an. Nous avançons plutôt le chiffre de 10 à 20 milliards de dollars supplémentaires chaque année. Car nous privilégions des procédés techniques moins coûteux qui, évidemment, rapportent moins aux entreprises qui les commercialiseraient. Il faut de l'argent, certes. Mais pas autant qu'on veut bien le dire. [...]

Nous proposons [*... aussi*] l'octroi d'un minimum vital gratuit de 40 litres d'eau par jour et par habitant, ce qui correspond au minimum vital moyen selon l'OMS. Nous avons étudié, en partenariat avec les élus, la faisabilité de cette mesure, dans une commune française d'environ 30 000 habitants. [...] Je peux vous dire [...] que cette mesure est réaliste, notamment en mettant en place une tarification progressive, après les 40 premiers litres. [...] On ne peut pas attendre. [...] En 2020, nous serons à peu près 8 milliards sur la planète, dont 3 milliards sans eau potable et 5 milliards sans assainissement. » (**Jean-Luc TOULY**, directeur de l'Association pour un Contrat mondial de l'eau (ACME). Interview à *L'Humanité* du 17/03/2003).

La face cachée du Monde

« [...] Depuis dix jours je suis assommée par les commentaires sur *La face cachée du Monde*. J'ai beau zapper je tombe sur la tête de leurs auteurs, proférant la même dizaine de phrases sur toutes les chaînes. [...] Je n'en reviens pas. [...] Quoi, *Le Monde* serait une machine de pouvoir ? Quel scoop ! Ils auraient partie liée avec des politiciens ? On n'en croit pas ses oreilles ! Ils feraient du fric avec leur influence ? Quelle horreur ! Toute leur vertu ne serait qu'hypocrisie ? À moi Molière ! Il y a longtemps que tu as débrouillé les ficelles de l'homme de pouvoir : cela n'empêche pas certains de découvrir la lune et qu'il fait jour en plein midi.

Péan dit que *Le Monde* a changé, n'est plus le vertueux organe de presse qu'il était. C'est pourtant en 1972 que Mongo Beti a montré dans *Main basse sur le Cameroun*, ouvrage interdit à sa sortie par le ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin, à l'instigation de Jacques Foccart, que *Le Monde*, dans le procès intenté à Yaoundé à un chef de maquis et un archevêque camerounais, non seulement n'avait, dans ses comptes-rendus, jamais fait état des violations du droit patentes dans le déroulement du procès, mais avait rapporté les rumeurs les plus diffamatoires à l'égard d'accusés privés de tout droit à la parole et à la défense. Péan ne peut ignorer ce livre et cette affaire, puisqu'il y a puisé jadis des informations pour ses propres livres. Il ne peut ignorer que *Le Monde* a, depuis cinquante ans, [...] toujours défendu la politique africaine de la France. S'il y a bien un énorme scandale, invétéré puisqu'il dure depuis des décennies, c'est cet indéfectible soutien, couvrant du voile du silence les pires corruptions, les plus honteux trafics. Est-ce ce sujet-là que traitent Péan et Cohen ? Non. La défense des faibles, ce n'est pas leur truc. On se demande même si leur offensive n'est pas due au fait que ce pesant couvercle a été parfois timidement levé.

J'ai entendu Péan dire qu'il attaquait *Le Monde* parce que ce journal se serait livré à de véritables campagnes de presse contre Mitterrand, Chirac et leurs proches. On croit rêver. C'est en quelque sorte sur le point précis où *Le Monde* a fait son travail de contre-pouvoir que porte l'attaque. Péan et Cohen en défenseurs de l'orphelin Mitterrand et de l'opprimé Chirac sont vraiment impayables, sinon impayés. En imprimant que le pauvre Jean-Christophe a touché des millions d'euros en échange, paraît-il, d'un très problématique "savoir" sur l'Afrique, lequel, dans son cas, se réduit aux noubas avec les tenants les plus corrompus des pouvoirs africains ; en donnant l'information sur les billets d'avion de Chirac et les "objets d'art" de Dumas, payés ou vendus en espèces, [...] *Le Monde* s'est montré coupable de l'inexpiable crime de lèse-majesté. Comme le dit Pasqua sans rire : m'attaquer c'est attaquer la France. Les auteurs franchissent le pas et accusent les gens du *Monde* d'être de mauvais Français. [...]

Le Monde est bel et bien une machine de pouvoir, comme la Présidence de la République, et toutes les autres machines de pouvoir [...]. On a le droit d'examiner la conduite de ces gens de pouvoir et de les juger. Si les actes des dirigeants du *Monde* sont passibles des tribunaux, qu'on les traduise en justice. L'offensive de Péan et Cohen semble inspirée par des politiques et leurs proches qui, eux, ont trempé dans l'illégalité, cela jusqu'à présent dans la plus totale impunité. Il s'agit donc d'intimider la puissance de la presse, en révélant ses petits secrets, pas tous reluisants, pour qu'en retour elle respecte la loi du silence. [...]

Péan et Cohen voudraient faire croire aux gogos qu'ils administrent au *Monde* une leçon de journalisme. [...] Ils ne profèrent qu'un avertissement de type mafieux : touchez pas aux puissants, ou gare à vos abattis. [...] Apparemment, le seul journalisme acceptable aujourd'hui en France, c'est le 20 heures sur TF1 : les exhibitions du chef de l'État et de ses ministres, quelques phrases en langue de bois de l'opposition, parce qu'on est dans un pays libre et que l'information est indépendante du pouvoir, le retraité de Fouillis-les-Oies repiquant ses tomates, quelques voyous de banlieue caillassant les pompiers. Dormez tranquilles braves gens, ne mettez pas votre nez dans ce qui ne vous regarde pas. » (**Odile TOBNER**, qui anima avec son mari Mongo Beti la revue *Peuples noirs, peuples africains*, les éditions « des Peuples noirs » et la librairie du même nom à Yaoundé. Courrier adressé à *Billets* le 05/03/2003).

« Instrument souvent docile du pouvoir politique, manipulation d'informations et d'événements facilement vérifiables, à l'instigation parfois des services de renseignement : les deux inquisiteurs n'y vont pas de main morte dans leurs attaques. Tout cela cependant figurait déjà dans l'ouvrage de Jean-Paul Gouteux, *Le Monde, un contre-pouvoir ?* (*L'Esprit Frappeur*, 1999).

Dès lors, on est en droit de se demander, [... voyant] tout ce tintamarre à la sortie de *La Face cachée du Monde*, pour quelle raison inavouable aucune campagne du même type n'était venue souligner la publication en 1999 du livre de Jean-Paul Gouteux ? Bien sûr, ce dernier avait articulé son argumentation essentiellement sur les défaillances du *Monde* dans la couverture des événements dramatiques du génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda. Malheureusement, chacun sait que la plupart des grands médias français, à l'époque, n'avaient pas fait mieux. D'où leur profil bas. Mieux valait sans doute la discrétion sur ce thème que l'étalage d'une manipulation du pouvoir politique dont la quasi totalité des organes de presse en France avaient été les victimes. » (**Gaëtan SEBUDANDI**, journaliste. Courrier adressé à *Billets*).

« [Il s'agit] de donner un coup d'arrêt au pouvoir que s'arrogent les journalistes et à la constitution d'un groupe de presse d'opinion expansionniste. » (**Claude DURAND**, directeur de Fayard (groupe Lagardère), éditeur de *La Face cachée du Monde*. Cité par *Le Point* du 07/03/2003).

[Voilà qui est clair : la presse au canon plutôt que la presse d'opinion.]

« Les médias ont joué un rôle essentiel dans l'émergence et la diffusion de ce qu'on pourrait appeler le "corpus" du lynchage médiatique (on peut aussi l'appeler diabolisation ou démonisation) infligé depuis quelques années au Front National, à ses dirigeants, et hélas ! par conséquent, à ses électeurs. » (**Philippe COHEN**, dans la revue *Panoramiques*. Cité par *amnistia.net* du 14/03/2003).

« [Pierre Péan] était là pour suivre les élections [truquées] de 1993 et tout dernièrement de 1998. Nos rencontres se sont bien passées. [...] C'est un garçon que j'aime bien. » (**Omar BONGO**, président du Gabon, issu des Services français, dans son livre *Blanc comme nègre*, Grasset, 2001, p. 151-152).

« *Le Monde* avait carrément détourné le sens de mon livre sur François Mitterrand, *Une jeunesse française*, arrêtant l'histoire à 1942 pour en faire un collabo, alors que mon enquête se poursuivait et montrait, au contraire, un cheminement dans le parcours de François Mitterrand. Je sais comment fonctionnent les manipulations. » (**Pierre PÉAN**, interview au *Parisien* du 26/02/2003).

[On prendra acte de la dernière phrase. Péan s'est mis depuis fort longtemps au service du clan Mitterrand – que détestait Plenel, une des cibles principales des « écoutes de l'Élysée ». Quand François Mitterrand a appris que le patron de la rédaction du *Monde* envisageait un ouvrage sur son passé d'extrême-droite et ses compromissions pétainistes, il préféra ouvrir ses archives au dévoué Péan, qui compenserait abondamment les péchés de jeunesse par le récit du « cheminement » de la rédemption. *Le Monde* n'a pas marché dans cette « manipulation » hagiographique. Car le « converti » n'a jamais vraiment renoncé aux coups tordus, à la dissimulation, et à ce mépris insondable qui explique en partie sa politique africaine.]

« Le quotidien de référence donnait des leçons de civisme aux hommes politiques et aux chefs d'entreprise. »

« La France [...] sait aussi rassembler ceux qui la méprisent ou la combattent. Plenel comme Colombani, le guévariste et le démocrate-chrétien, paraissent unis par un même ressentiment à l'endroit d'un pays avec lequel leurs pères [anticolonialiste et irrédentiste corse] sont entrés en conflit. [...] Que leur francophobie soit aujourd'hui en phase avec la détestation d'une grande partie des élites françaises pour leur pays n'ôte rien à la responsabilité des deux hommes. Qu'il s'agisse de la guerre d'Algérie, de la mémoire de la seconde guerre mondiale, du racisme et de l'antisémitisme aujourd'hui, de la prégnance des idées d'extrême-droite, ou encore de l'Europe, *Le Monde*, depuis une dizaine d'années, opte toujours pour l'interprétation la moins généreuse à l'égard de ce pays et de ses habitants. » (**Philippe COHEN et Pierre PÉAN**, extraits de *La Face cachée du Monde*, Fayard, 2002).

[Ce que haïssent les deux auteurs est la face la plus recommandable du *Monde*, et elle est loin d'être cachée. Philippe Cohen et Pierre Péan frayent respectivement avec les réseaux Pasqua et le clan Mitterrand (très proches on le sait). Ils occultent donc, plus encore que *Le Monde*, la criminalité inouïe de la Françafrique. La dénoncer relève, dans leur schéma mental, d'une « francophobie » abominable. Ce ne sont donc pas nos alliés, même s'ils délivrent ici ou là quelque « renseignement » utile.

Car il faut observer, dans leur ouvrage, l'importance des sources anonymes ou "branchées". Manifestement, il s'agit d'une opération de guerre, soutenue par certains Services dans le cadre des violents conflits qui agitent depuis une décennie la République souterraine.

Surgit à ce stade une apparente contradiction : depuis dix ans, les juppéistes combattent les pasquaïo-mitterrandiens. Le groupe Lagardère était assez nettement dans le premier camp, et il en a été récompensé par le leadership du complexe militaro-industriel. Or Cohen et Péan, mus par le camp adverse, ont trouvé à s'éditer chez une filiale de Lagardère. Le PDG de Fayard, Claude Durand est tout sauf un naïf : il a agi en connaissance de cause.

L'explication pourrait venir d'une donnée peu connue. Selon une source sérieuse, *Le Monde* aurait conclu récemment un pacte de non-agression avec Nicolas Sarkozy... Pareille variante de son balladurisme de 1993-1995 aurait de quoi susciter l'ire d'Alain Juppé et ses alliés.

Peu rancunier, *Le Monde* a honoré Jean-Luc Lagardère d'un long panégyrique posthume... Le message a été entendu.]

Françafrique

Le Canard enchaîné, Pasqua rattrapé par son fils, 05/03/2003 : « La presse a salué la réélection de Charles Pasqua à la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine. À en croire l'heureux élu, les ennuis judiciaires qu'il a connus dans l'affaire Falcone seraient "une parenthèse" aujourd'hui refermée.

Hélas pour Charlie, les flics de la brigade financière viennent d'accrocher son fils Pierre pour la première fois, et de façon précise : les comptes de la filiale IBZ (Investment Bank Zurich) [...] montrent de surprenants transferts d'argent au profit de Pierre Pasqua. Ces versements, effectués au printemps 1993 par un proche de Charles Pasqua, l'homme d'affaires Étienne Leandri, aujourd'hui décédé, portaient sur plusieurs millions de francs. L'ami Étienne allait bénéficier, à la même époque, de jolies commissions de près de 20 millions de francs de la part de la Sofremi, l'organisme chargé de vendre à l'étranger des matériels de sécurité pour le compte de la Place Beauvau [le ministère de l'Intérieur, où régnait alors Pasqua].

Prudent, à l'époque, Pierre Pasqua avait fait virer fissa ces sommes vers les comptes qu'il possède au Liechtenstein et sur lesquels le juge Philippe Courroye a lancé une demande d'entraide aux autorités du Grand-Duché [en fait, la Principauté]... »

[La réponse peut ne pas être rapide : le Prince richissime de ce farouche paradis fiscal, entre Suisse et Autriche, vient de se faire accorder les pleins pouvoirs par référendum ! Ce nouveau lien financier établi entre la famille Pasqua et Étienne Leandri, l'un des plus gros manieurs d'argent sale de la France du 20^e siècle (entre armes et pétrole), est plutôt gênant. Réfugié en Tunisie, chez l'ami dictateur Ben Ali, Pierre Pasqua refuse d'obtempérer aux convocations de la brigade financière. À quand un mandat d'arrêt international ?

L'article ci-dessus aurait pu être signé. De Nicolas Beau, par exemple. Mais le spécialiste de La maison Pasqua est l'objet, pour l'ouvrage publié sous ce titre, d'au moins 16 plaintes en diffamation ! Une forme de dissuasion.]

Procès Elf

Le Figaro, Pourquoi les politiques seront absents du banc des prévenus, 17/03/2003 (Éric DECOUTY) : « L'affaire Elf sera jugée sans un homme politique. [...] Si personne ne conteste [...] qu'Elf fut la caisse noire d'hommes ou de partis de tout bord, aucun n'en répondra devant la justice. [...] Le juge Van Ruymbeke reconnaît cet échec, mais fournit surtout les trois principales raisons. "Le ministre de l'Économie – qui exerçait sa tutelle – a opposé le secret défense, écrit-il. La société Elf, soucieuse de ses intérêts, a refusé de coopérer dans ce domaine et les trois principaux dirigeants concernés, MM. Le Floch-Prigent, Tarallo et Sirven, ont, à des degrés divers, éludé ces questions."

Le magistrat aurait pu ajouter, à ce triple constat, l'impossibilité pour la justice de remonter des flux financiers d'une extrême sophistication, passant par une kyrielle de paradis fiscaux, faute de moyens réellement adaptés. [...] Les secrets d'État sont encore bien gardés. »

RFI, Le procès d'une affaire d'État, 17/03/2003 (David SERVENAY) : « L'intérêt documentaire de ce procès hors normes réside dans les nombreux nœuds franco-africains qu'Elf sut tisser. [...] Tous les détails accumulés par les juges en huit ans d'instruction vont permettre de caractériser la nature de ces régimes – africains et français – et le lien de subordination entretenu par la France depuis la période des indépendances. [...]

Prenez un Daniel Leandri, ex-brigadier de police reconverti en garde du corps et missi dominici de Charles Pasqua en Afrique. Pourquoi Elf éprouvait-elle le besoin de salarier cet homme, à 83 000 francs par mois ? [...] Il gérait aussi quelques dizaines de millions de francs déposés au Liban [...].

Prenez un Pierre Lethier, ex-directeur de cabinet de patrons de la DGSE, [...] reconverti en Suisse comme consultant de luxe et récipiendaire de 96 millions de francs de commissions sur le dossier de la raffinerie est-allemande Leuna. Pourquoi l'espion a-t-il pris soin de ne pas toucher au capital de cette commission, se contentant de vivre des copieux intérêts ? [...]

Les juges français pourront s'interroger sur l'attitude des autorités britanniques ou américaines, refusant d'exécuter le mandat d'arrêt international qui vise le milliardaire britannique d'origine irakienne, Nadhmi Auchi [...]. Idem pour son bras droit, Nasir Abid, résident luxembourgeois. [...]

L'affaire Elf [paraît] une nouvelle occasion de mesurer la force et la place occupée aujourd'hui par l'économie criminelle, si difficile à distinguer de sa petite sœur vertueuse. »

Le Figaro, Le procès de l'affaire Elf s'ouvre enfin, 17/03/2003 (Stéphane DURAND-SOUFFLAND) : « Même le divorce du PDG ne se règle pas comme celui de tout un chacun : il aurait coûté 34 millions de francs à Elf. Un divorce par commissions mutuelles, en quelque sorte...

Cette accumulation de mouvements occultes finit par donner le vertige et, *in fine*, la nausée. [...] À croire que la firme pompait du pétrole mais produisait du numéraire. [...] Les sommes défient l'entendement – l'unité de base est de l'ordre du million de dollars –, au point que le soupçon de financement politique se fait naturellement jour. [...] Mais [...] le nuage de la corruption, comme jadis celui de Tchernobyl, s'est, judiciairement parlant, arrêté aux frontières de l'Hexagone. »

Afrique des Grands Lacs

Observatoire de l'Afrique centrale (Obsac), Le terrain congolais, 01/03/2003 (Pierre BIGRAS) : « Certains dirigeants rebelles affirment maintenant que si le conflit congolais n'est pas réglé d'ici six mois, on assistera à la "somalisation" du Congo. [...] Si par "somalisation" on désigne un état avancé d'anarchie relié à la prolifération des groupes armés, trop souvent associés à une ethnie donnée, alors on peut dire qu'à toute fin pratique l'est et le nord-est du Congo sont déjà "somalisés". [...] Pendant que la classe politique congolaise poursuit à Pretoria la dérive qui l'éloigne de plus en plus d'un semblant de base populaire, dans l'est, dans l'ouest et au nord du Congo, les liens de solidarité les plus fondamentaux se dissolvent dans le chaos et l'anomie charriés par ce conflit surréaliste qui dure maintenant depuis près de 5 ans (ou 7 ans bientôt, si on préfère en situer le début à la conquête du pouvoir par "l'AFDL" du défunt Mzee [Laurent-Désiré] Kabila). [...]

En ce moment, la stratégie des élites politico-militaires (et autres) du Congo, et de certains de leurs parrains africains, comme Yoweri Museveni, est de multiplier, à des fins de diviser pour régner, les groupes et les sous-groupes rebelles congolais, dont les changements constants d'alliances permettent de tenir en échec tout effort de normalisation et de retour de la paix. Non seulement les dirigeants de ces groupes rebelles, Mai Mai gouvernementaux et autres, forces négatives de l'Interahamwe et FAC, mettent-ils des quantités impressionnantes d'armes de petit calibre dans les mains d'une jeunesse de plus en plus déboussolée, mais de surcroît, ils leur font subir un déconditionnement quotidien qui abolit toutes les retenues et qui éteint dans leur esprit l'humanité de toutes celles et ceux qui ne font pas partie de leur groupe immédiat : toute personne devient ainsi un ennemi potentiel qu'on peut voler, violer et tuer sans remords. »

Observatoire de l'Afrique centrale, Le Rwanda demande à inspecter les camps de réfugiés, 05/03/2003 (Pierre BIGRAS) : « Comme le président Kagame le soulignait lors d'une conférence de presse tenue à la fin du XXII^e sommet des chefs d'États d'Afrique et de France, le contentieux entre le **Rwanda** et l'**Ouganda** est lourd, sinon menaçant. Le président rwandais mentionnait à cette occasion que le Comité conjoint de vérification et d'enquête allait demander des clarifications concernant la présence alléguée en territoire ougandais de membres de la milice interahamwe [la main d'œuvre du génocide de 1994].

Dans [...] une requête [...] remise le 22 février aux autorités ougandaises (soit le lendemain du sommet franco-africain), le Rwanda [déclarait disposer] de "renseignement crédibles selon lesquels des forces et des groupes anti-rwandais" utiliseraient les camps de réfugiés d'Oruchinga et de Nakivale [en Ouganda] pour mobiliser, recruter, entraîner et poursuivre d'autres activités pour déstabiliser le Rwanda.

La lettre alléguait également que ces éléments recevraient en ce moment une formation militaire dispensée par certains "éléments des organes de sécurité ougandais", ceci en toute connaissance de cause des autorités ougandaises. Cette question fut soulevée pour la première fois par les autorités rwandaises lors d'une rencontre du Comité conjoint [rwando-ougandais] les 20 et 21 novembre 2002.

L'Ouganda avait alors réagi en promettant de demander au HCR [...] de clarifier le statut des réfugiés rwandais qui se trouvaient dans des camps du district de Mbarara. Il fut également décidé lors de cette rencontre que la Commission rwandaise de rapatriement des réfugiés serait autorisée à visiter les camps de réfugiés en question afin d'encourager ces derniers à rentrer au pays et pour identifier des personnes ayant potentiellement participé au génocide de 1994. [...] Tous les efforts subséquents pour organiser de telles visites ont essuyé un refus des autorités ougandaises. [...]

Quand le général Kabarebe [chef d'état-major rwandais] insiste sur le fait que l'UPDF et les FDR [les armées ougandaise et rwandaise] ne s'affronteront plus jamais en RDC [Congo-Kinshasa], laisserait-il par défaut entendre qu'un affrontement est maintenant possible sur le territoire de l'un ou l'autre des deux pays frères ? Cette possibilité est très réelle..

On peut prendre pour acquis, sur la base de la performance de l'UPDF lors des trois batailles de Kisangani contre [... l'armée rwandaise], qu'une guerre entre le Rwanda et l'Ouganda serait marquée dans un premier temps, par une ou des victoires militaires rwandaises. Cela ne ferait qu'empirer le contentieux entre les officiers supérieurs des deux armées qui sont, pour plusieurs, d'anciens frères d'armes issus de la lutte du National Resistance Mouvement (NRA) dirigé à l'époque par le président Yoweri Museveni [et qui a conquis le pouvoir en Ouganda]. Comme la structure du pouvoir dans les deux pays s'articule essentiellement autour des appareils militaires et [...] politiques issus de cette époque, y compris au niveau de la présidence, on peut penser qu'une simple étincelle pourrait encore une fois mettre le feu aux poudres. [...]

Nous estimons même possible que cette guerre aille jusqu'à Kampala. Le Rwanda tient en effet l'Ouganda responsable de la multiplication des rébellions en RDC. Par exemple le MLC de J.-P. Bemba, le RCD-K de Wamba qui se scindera finalement en d'autres groupes [...], et l'opérationnalisation de milices tribales Hema et Lendu [...] qui se sont livrées une guerre meurtrière, etc.

[... Les plus hauts responsables rwandais m']ont tous laissé entendre, à mots couverts ou ouvertement, que le comportement du régime ougandais était devenu un problème très grave qui empêchait, entre autres une normalisation de la situation en RDC. [...] Il y aura donc une guerre entre les deux pays frères dont le prétexte sera sans aucun doute le refus de l'Ouganda d'accorder le feu vert à l'inspection des camps de réfugiés par la délégation rwandaise du Comité conjoint; et le signal de départ, probablement le déclenchement de la guerre du Golfe II à la mi-mars. »

[Espérons que ce pronostic sera infirmé !]

Crimes contre l'humanité

Jeune Afrique/L'Intelligent, Tchad. Les archives de l'horreur, 09/03/2003 (Tidiane DIOH) : « En mai 2001, [...] Reed Brody et Olivier Bercault, deux avocats de Human Rights Watch (HRW), [...] sont autorisés par le gouvernement tchadien à pénétrer dans les anciens locaux de la Direction de la documentation et de la sécurité (DDS), à N'Djamena. [...] Le bâtiment est à l'abandon. Stupéfaits, Bercault et Brody vont y découvrir, éparpillés à même le sol et recouverts d'une épaisse couche de poussière, des milliers de documents.

Il s'agit tout simplement des archives de la sinistre et toute-puissante police politique de Habré. Il y a là des centaines de procès-verbaux d'interrogatoires [...], des listes de prisonniers (politiques ou de guerre), des certificats de décès, [...] des listes d'agents de la DDS, des notes adressées au chef de l'État... Bref, la mémoire douloureuse des années noires du Tchad. "C'est ce que nous cherchions depuis plus de deux ans, une véritable mine", s'exclame Brody. [...] Au cours des mois suivants, l'Association des victimes de crimes et de la répression politique au Tchad (AVCRP, soutenue par HRW et la Fédération internationale des droits de l'Homme – FIDH) obtient des autorités l'autorisation de se rendre régulièrement sur les lieux afin de rassembler et de nettoyer, [...] trier, analyser et photocopier les sinistres archives. [... Il en ressort que] Habré était quotidiennement tenu informé de tout. [...]

À N'Djamena, sept prisons abritaient à l'époque les prisonniers politiques et les prisonniers de guerre. L'une d'elles était située dans l'enceinte même de la présidence, Habré voulant avoir en permanence sous la main ces détenus "très spéciaux". Mais la plus redoutable était sans nul doute la "Piscine", un ex-établissement de bains réservé aux familles des militaires français, au temps de la colonisation. Sur ordre présidentiel, elle a été recouverte d'une chape de béton, divisée en dix cellules et flanquée d'un escalier plongeant dans un lugubre sous-sol.

Ismaël Hachim préside aux destinées de l'AVCRP. [...] Il a été détenu [...] à la Piscine. Il raconte : "[...] Affaiblis par la soif, la chaleur, les diarrhées et les maladies, les détenus abandonnaient toute résistance et glissaient lentement vers la mort". [...] En 1986]

«chaque jour, [...] 1 % en moyenne des détenus mouraient», révèle [le statisticien] Patrick Ball. [...] Un document du 20 décembre 1989 dresse la liste de 14 détenus arrêtés entre le 2 et le 5 avril 1989 et «décédés par suite de maladies» entre le 16 et le 26 du même mois. »

[L'enquête, remarquablement documentée, se poursuit par un rappel des innombrables tortures et massacres infligés par Habré, notamment à des ethnies "adverses". Elle insiste sur la responsabilité des Américains, dont les Services ont fait suivre un stage "très spécial" à certains agents de la DDS, repérés par la suite comme "les tortionnaires les plus redoutés". Mais elle ne parle guère des responsabilités de la France. Celle-ci a longtemps accompagné le régime Habré, avant d'aider, sur le tard (1990), à le déloger. Puis elle a laissé son successeur Déby reconduire la plupart des mœurs criminelles antérieures. En tant que responsable militaire, Déby avait d'ailleurs directement commandé certains des pires massacres de l'ère Habré. Bref, l'AVCRP a encore du travail.

La Belgique, en acceptant les plaintes au nom du principe de compétence universelle, a, selon l'un des avocats, « jeté une bouée aux victimes de Habré qui ont témoigné à visage découvert, quelquefois devant leurs anciens bourreaux. Déclarer irrecevables les plaintes de ces victimes reviendrait à leur retirer cette bouée. »]

Mondialisation

Amnistia.net, *Trafic d'armes et de déchets toxiques*, 25/02/2003 et 14/03/2003 (Enrico PORZIA) : « Il existe un commerce encore plus immonde que ce qu'on peut imaginer [...] : la décharge de produits hautement toxiques (y compris des déchets **radioactifs**) en provenance des pays industrialisés, dans des pays pauvres.

[...] Ce marché se développe clandestinement, car on ne peut contourner qu'illégalement toutes les normes internationales. À commencer par la Convention de Bâle qui règle de façon précise l'exportation et le traitement des produits dangereux. Ce commerce, malgré l'énorme logistique qu'il nécessite, est donc secret. Il implique nécessairement l'aval de hauts responsables politiques comme industriels. Ce marché se confond aussi avec le trafic d'armes, car bien souvent les trafiquants des déchets, outre l'argent, paient leur "droit à décharger" avec des cargaisons d'armes. Ils se débarrassent des substances nocives en subventionnant des guerres. Ils contrôlent aussi d'énormes flux d'argent sale.

C'est à l'intérieur de cet univers secret que se sont plongés trois journalistes italiens de l'hebdomadaire catholique progressiste *Famiglia Cristiana*. En partant du mystérieux assassinat de la journaliste de la télévision italienne, Ilaria Alpi et du cameraman Miran Hrovatin, survenus le 20 mars 1994, à Mogadiscio, en **Somalie**, Barbara Carazzolo, Alberto Chiara et Luciano Scalettari ont enquêté pendant cinq ans. [...] Ils viennent de cosigner un livre¹, [...] une enquête minutieuse qui dévoile, avec témoignages et documents à l'appui, les coulisses d'un trafic de mort – [...] le] "Projet Urano" qui, à partir de 1987, a vu l'Italie au centre d'un vaste carrefour de transfert illégal de déchets nocifs vers des pays pauvres situés essentiellement sur le continent africain.

« Sur le territoire de Villa Beru, entre les pays de Fornachya et Balburi, des fûts ont été enterrés. Ils sont remplis d'une substance mélangée, constituée par du sable et de la boue nucléaire... Dans la région de Merka plusieurs fûts ont été déchargés, ils proviennent du Nord de l'Italie. Personne ne sait ce qu'ils contiennent. Dans cette région plusieurs plantes ont changé de couleur et beaucoup d'animaux sont morts », [...] écrit un témoin éthiopien]. Les documents qu'il a rédigés comportent aussi des plans avec la localisation de différents endroits où auraient été enterrées les substances toxiques et radioactives en provenances de pays comme l'Italie, l'Allemagne, la France, la Russie...

[... Un responsable de] l'Unep, l'agence de l'ONU qui s'occupe de la protection de l'environnement [...], Mustafa Tolba, avait [...] déjà dénoncé en 1992 le fait que « des entreprises italiennes déchargeaient des déchets en Somalie. [...] Je ne peux pas prononcer de noms car nous avons à faire avec la mafia »... [...] Le témoin éthiopien mentionne] Bosaso, dans le nord de la Somalie, [...] une région à laquelle s'intéressait beaucoup la journaliste [...] Ilaria Alpi. Juste avant d'être assassinée à Mogadiscio, elle s'y était rendue. [...] Elle] était sûre d'avoir découvert quelque chose de très dérangeant. « Quand elle m'appela de Bosaso, le 17 mars [trois jours avant d'être assassinée], j'ai senti qu'elle était très excitée car elle avait réalisé un bon reportage » raconte Massimo Loche, chef de service "étranger" à la rédaction de TG3, la troisième chaîne de la télévision italienne. Le 20 mars, Ilaria Alpi [...] appelle à nouveau sa rédaction. « J'ai une grosse histoire, je tiens un super sujet », confie-t-elle à son confrère Flavio Fusi. Quelques heures plus tard elle tombe dans un guet-apens.

Il faut dire qu'en Somalie, entre octobre 1993 et mars 1994, les assassinats ou tentatives d'assassinats bien étranges sont nombreux. Le 12 novembre [1993, entre autres], c'est l'adjudant Vincenzo Li Causi, du service secret militaire italien (le SISMI), qui est tué près de Balad. [...] Il faisait partie de **Gladio** depuis sa jeunesse, quand il entra, à l'âge de 22 ans, dans les services secrets italiens. Il gravit les échelons de la structure secrète mise en place par Washington pendant la guerre froide, et fut admis chez les Opérateurs spéciaux des services italiens. Cette structure, l'Ossi, était chargée des opérations de guerre non conventionnelle du réseau Gladio. En 1987, Li Causi devient le responsable du centre Scorpione de Trapani, en Sicile. C'est une base secrète du réseau Gladio, [...] qui] avait aussi la particularité de s'occuper des questions africaines. [...]

[Fin 1993.] Li Causi [...] est agacé par l'activité des juges [...] qui commencent à s'intéresser aux activités de Gladio]. Visiblement, il se sent lâché par quelqu'un, à l'intérieur de la structure clandestine atlantique. [...] Il confie à un ami militaire son amertume. « Regarde un peu, après tout ce que j'ai fait pour eux, regarde comment ils me traitent. Mais s'ils veulent me casser les couilles, je vais en balancer des noms. Je vais tous les décapiter ». L'ancien chef du centre Gladio de Trapani devait en effet avoir bien des choses à raconter, [...] notamment un] trafic d'armes vers la Somalie, à partir de Trapani. [...]

« L'adjudant du Service de renseignement militaire [Li Causi] me confie qu'il craint pour sa vie » : voici ce qu'on peut lire sur le journal écrit par l'adjudant des carabinieri Aloi [un Casque bleu italien en Somalie]. « Tu ne comprends pas, ici ils nous éliminent quand ils veulent... » et, quelques pages plus loin, en parlant de la journaliste Ilaria Alpi : « elle aussi me dit, comme par ailleurs Li Causi, qu'elle a tout vérifié, et qu'elle en détient les preuves ».

[...] « Ilaria Alpi a touché au secret le plus jalousement caché en Somalie. La décharge de déchets payée avec de l'argent et des armes », écrit, dans une lettre adressée aux journalistes de *Famiglia Cristiana*, Guido Garelli, aujourd'hui détenu dans une prison italienne [...] pour escroquerie et recel. Or, l'opinion de Guido Garelli n'est pas à prendre à la légère. Garelli est à l'origine du projet "Urano". « Cette opération [qui démarre en 1987] prévoyait l'envoi d'une grande quantité de déchets – principalement en provenance des USA – dans un énorme cratère naturel qui se trouve dans le **Sahara espagnol** », comme le précise Gianpiero Sebri, un autre acteur du projet, qui collabore depuis quelques années avec les magistrats italiens. « Cette opération comportait la complicité de l'Administration Territoriale du Sahara [ATS, dont Guido Garelli était le représentant]. Au départ il s'agissait de transporter dans ce

cratère les déchets des entreprises et de l'administration militaire des **États-Unis** [...] Le projet Urano fut planifié longuement, sans qu'on arrive jamais à un accord."

Un haut responsable du Service secret civil italien (SISDE) fut donc appelé à la rescousse. Une réunion décisive eut lieu à Paris. "Il y avait deux représentants du royaume du **Maroc**, deux du Front Polisario, nous, et l'homme du SISDE. On arriva à un accord. Un peu plus tard les contrats furent signés à Lugano, en **Suisse**. Le premier bateau [chargé de déchets toxiques] partit." Mais un grain de sable enraye la machine : "les Marocains se rendirent compte que le Front Polisario était en train d'obtenir [en échange de sa neutralité] d'importantes cargaisons d'armes". Le bateau rempli avec les fûts toxiques fut dérouté et poursuivit son voyage jusque... en Somalie ! "Ici il vida sa cargaison. Car en Somalie nous avons une organisation qui était déjà prête à s'en occuper. Dans tous les pays où notre organisation intervenait il y a quelqu'un qui s'occupe de la logistique", explique Sebri. Mais par qui était donc composée cette mystérieuse organisation ?

Sebri affirme qu'il existe une organisation très structurée en Italie, avec des ramifications dans toute l'Europe. Il y est entré en 1984 grâce à ses relations avec Luciano Spada, un homme puissant de l'entourage du socialiste Bettino Craxi, qui était à l'époque le président du Conseil italien. "Spada soutenait que le gouvernement italien était impliqué à un haut niveau" dans les trafics de déchets, raconte Sebri. "Au-dessus de Spada, continue-t-il, il y avait Nickolas Bizzio. Hier comme aujourd'hui il est le chef du groupe grâce à ses entrées internationales²." Nickolas Bizzio est un riche homme d'affaires italo-américain résidant à **Monaco**. [...] sud de la Corse, [sur] l'île Cavallo, [...] sa] luxueuse villa [...] est située juste en face de celle de son ami le prince Vittorio Emanuele de Savoie. L'héritier du trône d'Italie [...] appartenait à la loge maçonnique occulte P2. L'organisation secrète de Licio Gelli, l'homme des réseaux secrets américains en Italie.

Sebri prétend que "seulement Bizzio traitait directement avec les États-Unis. Par exemple avec la U.S. Navy qui avait de grosses quantités de matériel toxique dont elle voulait se débarrasser." Sebri explique ensuite que les canaux habituels qui servent pour se débarrasser illégalement des déchets sont souvent les mêmes qui sont utilisés pour le transport des armes.

"Les pays qui accueillent les déchets toxiques sont souvent les pays les plus pauvres, qui parfois sont aussi en proie à des guerres civiles, ou qui sont gouvernés par des dictateurs. Aujourd'hui, poursuit Sebri, ils [son ancienne organisation] sont en train de faire au Mozambique ce qu'ils ont déjà fait à Haïti, à Porto Rico, au Liberia, en Guinée, au Maroc et en Somalie !" Sebri raconte aussi que lors d'une réunion de travail, qui se déroula à Milan pendant le printemps 1994, un homme des services secrets italiens, en parlant des "affaires" en Somalie, lui affirma : "Nous avons arrangé cette journaliste communiste." Ilaria Alpi et Miran Hrovatin venaient d'être assassinés.

"Une fois, j'ai assisté à une opération de chargement d'armes et de déchets toxiques. Nous étions dans le port de Hambourg, il y avait avec moi un certain Licata, que Luciano Spada a pu décrire comme un homme puissant et lié au clan mafieux de la "famille" Fidanzati. Il y avait six ou sept conteneurs, qui avaient été transportés par des camions avec des plaques d'immatriculation américaines. Des armes et des substances extrêmement dangereuses ont été chargées sur trois bateaux. Plus tard, Spada me spécifia qu'il s'agissait de substances radioactives", [...] témoigne Gianpiero Sebri [...].

Depuis les années 80, le magistrat italien Carlo Palermo enquêtait sur un trafic international d'armes et de drogue, dont la péninsule italienne figurait comme un centre névralgique important. Un grand nombre de membres de la loge maçonnique P2, travaillant main dans la main avec des agents de la CIA, ainsi qu'avec des honorables familles mafieuses, apparaissaient dans l'enquête [...]. Parmi les "frères" de la P2 on trouvait, mentionnés dans l'enquête du juge italien, l'ex-patron des services militaires (SISMI), le général Santovito, et [...] Vittorio Emanuele de Savoie. Dans les connexions mafieuses, on retrouvait en bonne place la "famille" Fidanzati... [...] Le juge Palermo fut contraint d'abandonner son enquête. Bizarrement, suite à l'intervention expresse de Bettino Craxi, le président du Conseil italien, il fut transféré à Trapani, en Sicile... [...] Le 2 avril 1985 il fut visé par un attentat à la voiture piégée, bourrée d'explosif. Le magistrat eut la vie sauve, mais un passant ainsi que ses deux fils furent tués par l'explosion.

"La Somalie était devenue une nouvelle poubelle [raconte Sebri], et aussi le pays de destination de plusieurs cargaisons d'armes. Je sais que ces "affaires" pouvaient se réaliser grâce à l'engagement des mafieux qui garantissaient la protection et, si besoin, les sales besognes aussi." "Vous rappelez-vous les noms de certaines sociétés utilisées par votre organisation ?" À cette question, posée par nos confrères de Famiglia Cristiana, Sebri répond sans détours : "Pour les trafics avec Haïti, la société Bauwerk, dont le siège est au Liechtenstein et une filiale est au Liberia, fut utilisée. Pour le projet Urano, il a été utilisé la société Instrumag, et pour d'autres affaires la société Bidata, dont le siège est à Lugano. Je suis l'un des quatre associés de l'International Waste Group Europe, IWG Europa. Cette société dont le siège est à Dublin a l'exclusivité pour toutes les expéditions au départ du vieux continent. Il existe aussi deux autres sociétés qui opèrent [dans l'écoulement des déchets toxiques]. Il s'agit de IWG Argentine et de l'IWG Mozambique." Pour ce qui concerne l'IWG Europe, les autres associés de Sebri sont Luis Ruzzi (directeur d'une clinique privée à Rome et consultant de l'ambassade argentine en Italie), le financier Diego Colombo et Nickolas Bizzio, [...] celui] qui, selon Sebri, était le véritable chef de l'organisation "grâce à ses connaissances importantes, même si elles sont dangereuses".

Il est vrai que Nickolas Bizzio fréquente beaucoup de monde. Très proche de [...] Vittorio Emanuele de Savoie, il a aussi ses entrées dans la haute société monégasque [...]. Selon Sebri, Bizzio ne dédaigne pas de fréquenter, outre la maison princière, la très discrète loge maçonnique de Monte-Carlo qui, au temps de la splendeur de Licio Gelli, le grand maître de la P2, était considérée comme la pyramide supérieure, avec vocation internationale, de l'organisation maçonnique secrète italienne. [...] Toujours selon Sebri, Bizzio entretient aussi des rapports avec le trafiquant d'armes international Mozner Al Kazar. "Je l'ai connu à l'occasion des tractations concernant le Mozambique. Il m'a été présenté comme l'armateur qui devait fournir les navires pour le transport des déchets. Je ne l'ai vu que pendant une demi-heure, mais je ne savais pas vraiment qui il était", confirme Bizzio. [...]

"Vous êtes-vous déjà occupé de déchets toxiques ?" lui demandent nos confrères de Famiglia Cristiana. "J'aurais aimé le faire. Savez-vous combien d'argent on gagne dans des affaires pareilles ? Chaque bateau, selon sa cargaison, peut valoir jusqu'à 50 millions de dollars de bénéfice net. En réalité, j'ai participé à une seule opération, et en pleine légalité : c'était en 1984. Spada s'était rendu en Amérique et avait obtenu le permis de décharger en Guinée les déchets du décapage des navires de la marine militaire US. Mais l'affaire ne se fit pas à cause des protestations des "Verts" européens. Il s'agissait de 50 bateaux de 20 000 tonnes. Il y avait 650 millions de dollars de bénéfices, si l'opération avait pu se conclure. Mais il ne fut transporté même pas un kilo de déchets. Ni en 1984, ni après. Encore aujourd'hui, on peut aller discuter avec la marine américaine pour amener ce matériel. Ils peuvent te donner même mille dollars pour chaque tonne". [...]

La transcription des conversations téléphoniques et des enregistrements effectués par la police judiciaire italienne [... *contredit quelque peu cette "virginité" autoproclamée*]. Sur ordre du procureur de Milan, [la PJ] a infiltré "le groupe" de Bizzio. [...] Voici les résultats. [...] Le 18 septembre 1997, par exemple, les fonctionnaires de la PJ italienne écrivent : "*Bizzio, pendant le déjeuner au restaurant, raconte son expérience dans le domaine de l'écoulement des déchets toxiques en faisant référence à Haïti, à la Guinée et aux déchets toxiques provenant des bateaux*". [...]

Le 7 novembre 1997 une note de la PJ fait état que "*dans le contexte de la typologie des déchets à envoyer à Maputo [au Mozambique], Bizzio fait allusion à des matériaux nucléaires et lui-même affirme : « Si il arrive quelque chose, nous avons imaginé de couler le navire, dans le sens qu'il y aurait une tempête, comme par hasard... »*" [... *Ce même jour,*] Bizzio parle du continent africain : "*Il y a des pays en Afrique où on pourrait envoyer tout ce qu'on veut... car c'est la nature même qui s'occupe de tout recycler... c'est la nature même, le degré d'humidité, la chaleur, les mouvements de la terre, des sables... C'est la nature qui pense à les avaler [les déchets toxiques], il n'y a même pas besoin de construire des infrastructures*". [...] Les fonctionnaires de la PJ italienne [...] écrivent que Bizzio lui-même se vante "*d'avoir été le premier en Europe à avoir obtenu le permis de décharger des déchets en Afrique. Il l'a fait avec le gouvernement américain, car lui, il est citoyen américain.*" »

1. *Ilaria Alpi. Un homicide au carrefour des trafics*, Baldini & Castoldi, 2002.

2. Bizzio nie toute implication dans le projet Urano : "*Si mon nom a été cité il l'a été sous forme totalement abusive et fautive*". Bizzio n'a pu cependant nier son association avec Gianpiero Sebri dans la société *International Waste Group Europe*. À la suite de la publication de l'interview de Sebri, Bizzio et un autre associé, Ruzzi, ont porté plainte. L'affaire n'a pas encore été jugée.

[*Nous citons longuement cette remarquable enquête, bien plus étoffée encore, parce qu'elle est exemplaire à bien des titres. Le mépris de l'Afrique s'exprime à fond dans ces trafics : « l'Afrique poubelle ». Dans ce sous-produit stratégique qu'est l'évacuation des déchets nucléaires, on découvre l'implication des réseaux atlantistes Gladio, si influents en Europe : des réseaux mi barbouzards, mi-mafieux, coiffés par certaines loges maçonniques et de hautes personnalités politiques, naviguant entre les paradis fiscaux. Monaco, l'une des places bancaires préférées des réseaux Pasqua, révèle au passage son importance occulte.*

On retrouve évidemment tout cela dans la Françafrique.

« En 1988, Toussaint Luciani [... *éminence des réseaux Pasqua, impliqué également dans les affaires Elf et proche du forestier Rougier*] est nommé directeur de la Société gabonaise d'études nucléaires (Sogaben). Un décret d'Omar Bongo attribuait à cette nouvelle entreprise un monopole pour "le stockage, l'importation, le transport et la gestion des déchets radioactifs" sur le sol gabonais. Un des administrateurs était Pascaline Bongo, la fille du Président. Un autre, Noël Pantalacci. Ce conseiller de plusieurs chefs d'État africains appréciait le titre envié de "premier des Africains de Pasqua". En Corse, ce dirigeant d'une filiale d'Elf s'est fait l'avocat de l'expansion des "bandits manchots" (les machines à sous).

Conçu par Omar Bongo, ce projet prometteur, aurait été promu avec acharnement et dans le plus grand secret par Jacques Foccart, qui aurait réussi à recruter, sans grande difficulté, Michel Pecqueur, ex-président d'Elf et ancien patron de la Cogema, ainsi que du Commissariat à l'énergie atomique. Le montage d'une couverture scientifique de l'aventure ne posait aucun problème. Le régime gabonais, pour sa part, semblait tout à fait enthousiaste.

Notons qu'au Gabon le nucléaire et le bois s'entrecroisent : le président du Conseil d'administration de la Sogaben était Hervé Moutsinga, à l'époque ministre de l'Environnement et de la protection de la nature – le même ministère qui octroie les concessions forestières aux Rougier, dans les bureaux desquels est hébergé le directeur de la Sogaben [Toussaint Luciani]. L'un des successeurs de Moutsinga à l'Environnement, Richard-Auguste Onouvié, est tout aussi passionné de Rougier. Il a fait son apprentissage écologique comme directeur administratif de la filiale locale de la Cogema, le monopole public français des matières nucléaires. Cette filiale procurait de l'uranium gabonais pour les besoins de l'Hexagone. Entre autres.

Cette Sogaben était un rêve milliardaire. S'il s'est dissipé, ce n'est pas parce que le site choisi pour le stockage des déchets nucléaires était un marécage. À en croire la version officielle, le contexte international était devenu défavorable : plusieurs bateaux bourrés de déchets toxiques venaient de se délester dans des ports africains, soulevant quelques vagues médiatiques. En mai 1988, les délégués au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, à Addis-Abeba, émirent une résolution déclarant que "le déversement de déchets nucléaires et industriels était un crime contre l'Afrique et les populations africaines". La Sogaben était morte. » (Amaud Labrousse et François-Xavier Verschave, *Les pillards de la forêt*, Agone, 2002.)

La Tribune, *L'Europe au secours des paradis fiscaux*, 17/02/2003 (Jean-François COUV RAT) : « On considérera bientôt avec une curiosité attendrie le particulier qui acquitte l'impôt sur ses revenus d'épargne, ou la firme multinationale normalement taxée sur ses revenus d'activité. Comment résister à la tentation de frauder le fisc, lorsqu'il suffit de suivre la foule vers d'accueillantes échappatoires, ces paradis fiscaux et autres centres offshore où pas moins de 5 000 milliards de dollars ont élu domicile ? [...] Comment expliquer que les plus puissants États, se sachant ainsi spoliés depuis si longtemps et connaissant parfaitement les clés de leur infortune, n'aient pas réussi à y mettre fin ? [...] L'accord européen du 21 janvier sur la fiscalité de l'épargne, [...] en trompe l'œil, fait capoter celui que l'OCDE a mis six ans à concocter entre les pays industriels et trente et un paradis fiscaux dits "coopératifs" – et qui devait aboutir à des engagements fermes avant le 28 février.

[... *Ces 31*] paradis fiscaux [...] avaient fini par se laisser convaincre de coopérer. [...] Tous prennent – ou plutôt devaient prendre – trois engagements. Avant le 31 décembre 2005, ils soumettront au même traitement fiscal résidents et non-résidents. [...] En outre, ils seront transparents : les autorités locales auront accès aux informations fiscales, pénales et civiles sur les véritables propriétaires des comptes bancaires. Enfin ces centres pratiqueront l'échange d'information : ils fourniront des renseignements à l'autorité fiscale d'un autre pays, en réponse à une demande concernant une enquête fiscale spécifique.

Sept paradis fiscaux seulement ont refusé toute coopération avec l'OCDE : Vanuatu, Nauru, îles Marshall, Liberia, mais aussi (retenons bien leurs noms) Andorre, Liechtenstein et Monaco. [...] On en était là lorsque l'Union européenne a frappé. Son accord du 21 janvier dispense trois pays membres de tout échange de renseignements fiscaux, même à la demande : Autriche, Belgique et Luxembourg. Pourquoi les Caïmans, Antigua et Panama s'y plieraient-ils ? [...]

Enfin l'accord européen prévoit un accord avec la Suisse qui, comme le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche, prélèverait à la source jusqu'à 35 % des revenus de l'épargne, plutôt que de trahir son secret bancaire en pratiquant l'échange de renseignements fiscaux. Mais un tel prélèvement sera-t-il réellement et systématiquement opéré derrière l'épaisse muraille du secret bancaire ? Il suffirait, pour y échapper, de transférer son argent dans la filiale asiatique de sa banque suisse.

Curieux accord, curieuses erreurs. [...] Il faut être vraiment très indulgent pour privilégier l'hypothèse de la maladresse. »

[*L'exception monégasque, par exemple, n'est pas un oubli. La Tribune précise (19/02/2003) : « Via la Banque de France, l'État français surveille ce jeu d'équilibriste [monégasque] d'un œil bienveillant : les deux tiers des 50 à 60 milliards d'euros de dépôts collectés sont recyclés dans l'Hexagone. » Le Canard enchaîné (14/03/2003) en rajoute une louche : Monaco est « un paradis fiscal aussi rentable pour Bercy que naguère Hong*

Kong pour la Chine... [...] Sicilienne, russe, ukrainienne ou colombienne, les mafias adorent le microclimat, tout comme nos présidents africains. Conséquemment, quand un rapport parlementaire (celui de Montebourg-Peillon) décrit ce micro-État comme un "centre offshore favorable au blanchiment", l'accusation se retourne immédiatement contre Paris, qui profite de cette lessiveuse. »

Enfin, le livre de Frédéric Laurent, Le prince en son rocher (Fayard, 2003) rappelle comment l'on tient un vassal : le très proche entourage de Rainier s'était livré à des manipulations bancaires qui, en 1950, « ont failli priver le jeune prince de son trône » et ont permis à la France de lui mettre « le couteau sous la gorge ». Cinq ans plus tard, le krach de la Banque des métaux précieux manquait d'engloutir l'État monégasque, compromettant à nouveau le Prince. Le Quai d'Orsay a décidé « d'étouffer » l'affaire... Que d'autres ont suivi. Le Prince, lui est forcément au parfum de nombreux scandales politico-financiers. Dès lors, chacun se tient par la barbichette dans la protection d'un lieu de dissolution de l'État de droit et du bien public, en même temps qu'une base arrière de la Françafrique.]

Le Canard enchaîné, MM. Bové et Riesel sont attendus au parloir, 05/03/2003 (Jean-Luc PORQUET) : « Dix mois de prison ferme pour José Bové, [...] pour avoir participé le 5 juin 1999 à une destruction de riz transgéniques expérimentaux à Montpellier ! C'est bien la preuve, finalement, que tous ses détracteurs avaient raison : Bové n'est pas un authentique paysan.

Quand d'authentiques paysans saccagent une préfecture, dévastent le bureau d'un ministre, détruisent des stocks de viande importée, cassent des entrepôts, ils ne sont pas inquiétés par Dame Justice. Celle-ci s'incline respectueusement : voilà une mâle colère ; de rudes et admirables travailleurs ; parrainés par un sympathique syndicat pro-chiraquien. Mieux : ces vrais paysans réclament des subventions, des suppressions de taxes, bref des choses bien concrètes. Alors que Bové veut lancer un débat ! Alerter les citoyens sur le passage en force des **OGM**, le brevetage du vivant, la marchandisation du monde ! [...] 5 à 600 000 personnes ont écrit à l'Élysée pour demander sa grâce. Aucun authentique éleveur de porcs n'aurait bénéficié de ce soutien. C'est bien la preuve.

René Riesel [est] lui aussi est condamné à dix mois fermes. [...] Mais il ne demande aucune grâce. Et il veut que personne ne la demande pour lui. [...] Selon lui, tout ce tapage autour de la grâce présidentielle [...] a occulté le but de la lutte, "la remise en cause de l'artificialisation universelle de la vie, de sa mise en dépendance irréversible par le despotisme industriel". »

LIRE

Colette Braeckman, *Les nouveaux prédateurs. Politiques de puissances en Afrique centrale*, Fayard, 2003.

Il s'agit probablement de l'ouvrage le plus riche de ce grand reporter du *Soir* de Bruxelles, qui en avait déjà produit cinq. Un livre bourré d'informations, de prises de position, de questions qui n'ont pas encore de réponses, d'incitations au débat... Tellement que nous ne pouvons faire ici qu'une chose : inviter à la lecture.

Colette Braeckman arpente l'Afrique centrale depuis des décennies, elle vibre et elle souffre avec elle. Elle, au moins, peut être crue quand elle écrit dans *Le Soir* (27/02/2003) son amour de l'Afrique : « L'Afrique, c'est comme un être aimé qui ne cesse [...] de se dérober au moment où on croyait avoir compris. C'est le continent qui hante les rêves d'enfant. Un jour, on décide d'y aller voir soi-même, d'y faire un tour et de revenir pour tout raconter. Et puis, on se rend compte qu'on n'est jamais vraiment revenu. [...] L'Afrique, ce sont avant tout des gens. Omniprésents, bavards, parfois envahissants. Mais surtout chaleureux. [...] Il y a toujours quelqu'un quelque part. Pour vous aider, vous tirer d'affaire, vous parler, de tout et de rien. [...] C'est peut-être pour ça qu'on n'en revient pas : parce qu'on n'a jamais fini d'y arriver. Parce que sans jamais vraiment s'y sentir chez soi, nulle part ailleurs on est mieux accueilli. » (cité par Syfia, 04/03/2003).

L'auteur a compati, au sens fort, avec les victimes du génocide des Tutsis, en 1994 au Rwanda. Elle souffre surtout aujourd'hui avec les habitants de l'ex-Congo belge, victimes d'une guerre sans nom, apparemment inextricable ; victimes d'exactions interminables, pillés jusqu'à l'os, et finalement à l'agonie. Dans cette guerre, le Front patriotique rwandais de Paul Kagame, qui hier vainquit les génocidaires, porte une lourde responsabilité. Elle le lui reproche à juste titre, comme la très grande majorité des habitants du Congo-K. Mais les souffrances des uns et des autres peuvent rendre autiste, tels ces patriotes congolais qui n'ont pas hésité depuis des années à régénérer les forces génocidaires défaites, de connivence avec les Services français, pour combattre l'armée de Kigali. Ou qui ont approuvé cette stratégie.

Le trop-plein de souffrance du Rwanda s'est déversé sur le grand pays voisin. Une "réplique" malheureusement fréquente, mais non fatale. S'est insinuée cependant une logique exacerbée de prédation. L'auteur la décrit abondamment, et cherche à la décrypter, rejoignant l'une de nos préoccupations majeures : la synergie des criminalités économique et politique. L'envie de rejeter ce cancer monte un peu partout. Reste à le vouloir vraiment, et à savoir comment s'y prendre. Ce livre y contribue sûrement.

François LILLE et François-Xavier VERSCHAVE

On peut changer le monde À la recherche des biens publics mondiaux

La Découverte, janvier 2003, 128 p., 7,50 €

Connaissance, justice, forêts, culture, santé, océans, etc. peuvent-ils être laissés à l'abandon ou livrés à l'appétit des puissances financières internationales ? N'y a-t-il pas d'autres façons de gérer les biens les plus précieux de l'humanité, de leur accoler de nouveau le bel adjectif "public" ? N'y a-t-il pas d'autres manières pour les peuples de combattre leurs misères croissantes que de quémander des aides de plus en plus parcimonieuses et inadaptées ?

Pour les auteurs, un certain nombre de biens vitaux, de biens de civilisation, de patrimoines irremplaçables, ne peuvent être confiés aux mécanismes aveugles des "marchés". L'humanité a en mémoire qu'elle est capable d'exiger, d'obtenir et de protéger une gestion publique de ce qui lui est le plus cher, "hors de prix". Certes, cette organisation ne s'est guère encore exercée à l'échelle de la planète, mais la mondialisation nous oblige à relever le défi. Le souvenir des mouvements et militances passées, leurs résurgences multifformes, montrent qu'il ne faut pas sous-estimer la revendication d'un monde moins inique.

Climat, santé, justice, sont les trois thèmes choisis par les auteurs pour poser la démarche, avant de la situer dans un panorama plus général.

Thomas O'Neil et Jean de Kerily, *Opération Fi@t Lux. La nouvelle guerre de la NSA*, Éditions du Rocher, 2002.

Un vrai-faux roman très instructif. Les auteurs et l'éditeur (monégasque) ressemblent à d'honorables correspondants d'un Service français. L'ouvrage est dans la ligne idéologique du fameux *Un corbeau au cœur de l'État* de Jean-Paul Cruse (Éd. du Rocher, 1998), dont nous avons longuement rendu compte (*Billets* n° 68). Mais le "renseignement", très "branché", est d'une grande importance. Les méthodes tentaculaires de la NSA (National Security Agency), le plus doté des Services US, voué aux écoutes en tout genre, sont minutieusement décrites. Et la perspective qui s'en dégage est très inquiétante.

La stratégie "Big Brother" de la NSA va bien au-delà de ce que l'on présentait. Il ne s'agit pas seulement d'un projet paranoïaque d'écoute universelle (y compris des diplomates de l'ONU, hôte des USA), mais encore de colonisation industrielle des secteurs des télécommunications, de l'informatique et des services connexes – via notamment des fonds comme Carlyle et In-Q-Tel. Ajoutons à cela le récent article du *Monde* (29/01) sur le nouveau système Palladium de Microsoft... Biens et libertés publics risquent de ne pas peser lourd si rien n'est fait pour enrayer pareille boulimie.

Le collectif *TotalFinaElf ne doit pas faire la loi* a édité en février sa première lettre d'information trimestrielle. Un 4 pages très pédagogique, qui fait le point de la délinquance du groupe pétrolier français et des oppositions qu'elle suscite. Tél. 01 43 71 62 12. <http://collectif-tfe.cedetim.org> ; cedetim@globenet.org

Arnaud LABROUSSE et François-Xavier VERSCHAVE

Les pillards de la forêt

Exploitations criminelles en Afrique

Dossier noir n° 17 d'Agir ici et Survie

Agone, 2002, 187 p., 8 € franco à Survie

Qui a intérêt au saccage des forêts primaires africaines ? De quels crimes est-on prêt à payer cet intérêt ? Partant de nombreux exemples, en Afrique centrale et au Liberia, ce nouveau "Dossier noir" suit la piste des réseaux organisateurs du pillage. Arnaud Labrousse (pseudonyme d'un chercheur indépendant), est l'auteur d'un précédent Dossier noir, *Le silence de la forêt*. Il a poursuivi et approfondi ses recherches. Avec le concours de François-Xavier Verschave, il fait traverser au lecteur une jungle françafricaine.

L'empire corsafricain des jeux côtoie curieusement l'empire forestier des Rougier. Interwood, la parisienne, adore le bois des pays en guerre civile, ce qui incite la France à ménager le seigneur de la guerre libérien Charles Taylor. L'ancien ministre de la Coopération Jacques Godfrain se reconvertit dans les transports spéciaux, aidé par un général français jadis très impliqué au Rwanda. Un autre général français s'intéresse à la forêt congolaise. La Libye aussi. Du bois apatride transite par le Cameroun, grâce à Bolloré...

Un petit atlas à l'usage des Africains lésés et spoliés par ces "coupes à blanc", ou des citoyens du monde scandalisés par ce gâchis mafieux.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris – Directeur de la publication : François-Xavier Verschave – Imprimé par nos soins
Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Avril 2003 - ISSN 1155-1666 – Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€)
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 - Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 - survie@wanadoo.fr